



**Pour :** Stella-Jones Inc.

**Personnes-**

**ressources :** **George T. Labelle, CA**  
Premier vice-président et chef des finances  
Tél. : (514) 934-8665  
glabelle@stella-jones.com

**Martin Goulet, CFA**  
**MaisonBrison**  
Tél. : (514) 731-0000  
martin@maisonbrison.com

---

**STELLA-JONES PUBLIE SES RÉSULTATS DU PREMIER TRIMESTRE**  
**L'assemblée annuelle et extraordinaire des actionnaires se tiendra cet avant-midi**

- **Ventes de 130,5 M\$, en hausse de 31,3 % par rapport à 99,4 M\$ l'an dernier**
- **Résultat opérationnel de 14,4 M\$, contre 10,5 M\$ au T1 2010**
- **Résultat net de 8,5 M\$, en hausse de 46,9 % comparativement à 5,8 M\$ l'an dernier**

**Montréal (Québec), le 2 juin 2011** — Stella-Jones Inc. (TSX : SJ) a annoncé aujourd'hui les résultats financiers de son premier trimestre clos le 31 mars 2011. Ces résultats sont les premiers que la Société présente à la suite de l'adoption, le 1<sup>er</sup> janvier 2011, des Normes internationales d'information financière (« IFRS »). Les résultats de l'exercice précédent ont été retraités.

<b>Faits saillants financiers</b> (en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)	<b>Trimestres clos les 31 mars</b>	
	<b>2011</b>	<b>2010</b>
Ventes	<b>130 485</b>	99 360
Résultat opérationnel	<b>14 418</b>	10 474
Résultat net de la période	<b>8 500</b>	5 788
Par action – de base (\$)	<b>0,53</b>	0,46
Par action - dilué (\$)	<b>0,53</b>	0,45
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles <sup>1</sup>	<b>17 564</b>	12 823
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (de base, en milliers)	<b>15 932</b>	12 688

<sup>1</sup> Avant la variation des éléments hors caisse du fonds de roulement, les intérêts versés et les impôts sur le résultat payés

**RÉSULTATS DU PREMIER TRIMESTRE**

Les ventes au premier trimestre ont atteint 130,5 millions de dollars, en hausse de 31,1 millions de dollars, ou 31,3 %, par rapport aux ventes de 99,4 millions de dollars réalisées au premier trimestre de l'exercice précédent. Les installations d'exploitation acquises de la société Tangent Rail Corporation (« Tangent »), le 1<sup>er</sup> avril 2010, ont contribué aux ventes à hauteur d'environ 37,7 millions de dollars. L'effet de conversion résultant des fluctuations de la valeur du dollar canadien, la monnaie de présentation de Stella-Jones, par rapport au dollar américain, a réduit la valeur des ventes libellées en dollars américains d'environ 3,4 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent. Sur une base comparable, les ventes ont reculé d'environ 3,0 %, en raison principalement d'une baisse des ventes de produits industriels et de bois d'œuvre à usage résidentiel.

Les ventes de traverses de chemin de fer se sont élevées à 76,5 millions de dollars au premier trimestre de l'exercice 2011, en hausse de 58,7 % par rapport à la même période l'an dernier. Ces résultats reflètent l'apport des activités de Tangent, qui ont contribué aux ventes de traverses à hauteur d'environ 29,5 millions de dollars, ainsi qu'une demande accrue du marché. Si l'on exclut les ventes de Tangent, et après rajustement pour tenir compte de l'impact négatif de 2,5 millions de dollars des taux de change en raison d'une diminution du taux de conversion moyen applicable aux ventes de traverses libellées en dollars américains, les ventes de traverses de

chemin de fer, sur une base comparable, ont augmenté de 1,3 million de dollars par rapport à l'exercice précédent. Les ventes de poteaux destinés aux sociétés de services publics se sont élevées à 35,7 millions de dollars, en baisse de 2,3 % par rapport à celles réalisées un an auparavant. Ce léger recul est principalement attribuable à l'effet négatif de la conversion des devises sur les ventes libellées en dollars américains. Si l'on exclut ce facteur, les ventes n'ont fléchi que de 137 000 \$. Les ventes de produits industriels ont progressé de 49,6 % pour atteindre 15,1 millions de dollars, une hausse entièrement attribuable aux activités de Tangent liées à la distillation du goudron de houille et aux services de collecte et de disposition de traverses usagées. Les ventes de bois d'œuvre à usage résidentiel ont reculé de 29,8 % pour s'établir à 3,2 millions de dollars, en raison principalement de conditions climatiques moins favorables par rapport à l'an dernier.

Le résultat opérationnel s'est établi à 14,4 millions de dollars, soit 11,0 % des ventes, comparativement à 10,5 millions de dollars, ou 10,5 % des ventes, l'an dernier. La hausse, en dollars absolus, reflète essentiellement l'apport des activités de Tangent, tandis que l'augmentation du résultat opérationnel, exprimée en pourcentage des ventes, est attribuable à des gains de productivité.

Le résultat net de la période a augmenté de 46,9 % pour atteindre 8,5 millions de dollars, ou 0,53 \$ par action, sur une base pleinement diluée, comparativement à un résultat net de 5,8 millions de dollars, ou 0,45 \$ par action, sur une base pleinement diluée, en 2010. Les flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles, avant la variation des éléments hors caisse du fonds de roulement, les intérêts versés et les impôts sur le résultat payés, ont progressé de 37,0 % pour se chiffrer à 17,6 millions de dollars.

« Stella-Jones a obtenu de solides résultats au premier trimestre grâce au maintien de la demande dans nos principales catégories de produits et à la poursuite de la mise en œuvre d'initiatives d'accroissement de la productivité dans l'ensemble de notre réseau, » a déclaré le président et chef de la direction, Brian McManus. « Cette performance est d'autant plus satisfaisante qu'elle fait suite à d'importantes livraisons anticipées de traverses de chemin de fer effectuées au quatrième trimestre, alors que lors de l'exercice précédent, les livraisons au premier trimestre avaient été stimulées par des conditions inverses. Par ailleurs, la demande pour les poteaux de lignes de transmission a continué d'être alimentée par des projets spéciaux. Cependant, la demande pour les produits auxiliaires a été partiellement affectée par des conditions climatiques hivernales difficiles dans nos principaux marchés. »

### **SITUATION FINANCIÈRE SOLIDE ET RÉDUCTION DE LA DETTE À LONG TERME**

Au 31 mars 2011, la dette à long terme de la Société, y compris la partie courante, s'élevait à 118,7 millions de dollars, en baisse par rapport à 125,8 millions de dollars au 31 décembre 2010. Le ratio d'endettement à long terme sur les capitaux propres s'établissait à 0,42:1 au 31 mars 2011, en baisse par rapport à 0,45:1 trois mois auparavant.

« La génération de robustes flux de trésorerie a permis à Stella-Jones de réduire encore davantage sa dette. Après la clôture du trimestre, soit le 1<sup>er</sup> avril 2011, nous avons procédé au remboursement accéléré d'un montant en capital de 15,0 millions de dollars US sur une débenture de 25,0 millions de dollars US. De plus, témoignant de leur confiance à l'égard de notre stratégie d'entreprise, les prêteurs de Stella-Jones ont réduit le taux d'intérêt applicable au solde du capital restant de cette débenture et d'une autre débenture de 25,0 millions de dollars US, » a ajouté George Labelle, premier vice-président et chef des finances.

### **PERSPECTIVES**

« Nous anticipons une croissance de la demande pour les traverses de chemin de fer en 2011. L'amélioration des conditions économiques mondiales se traduit par une augmentation du volume de fret en Amérique du Nord. Par conséquent, les exploitants investissent dans leurs réseaux ferroviaires continentaux afin d'optimiser l'efficacité de leurs lignes. Par ailleurs, la demande pour les poteaux destinés aux sociétés de services publics devrait demeurer robuste. Bien que l'intégration des activités de Tangent nous permettra d'accroître notre productivité et de réaliser des synergies, nous demeurerons également à l'affût d'occasions de croissance dans nos marchés de base. Notre situation financière solide et les robustes flux de trésorerie que nous dégageons constituent une base solide pour poursuivre de manière méthodique notre expansion à l'échelle continentale et la consolidation de l'industrie, » a conclu M. McManus.

## TÉLÉCONFÉRENCE

Stella-Jones tiendra une conférence téléphonique le jeudi 2 juin 2011 à 13 h 30, heure de l'Est, pour discuter de ces résultats. Les personnes intéressées peuvent se joindre à l'appel en composant le 416-644-3426 (pour les participants de Toronto ou d'outremer) ou le 1-800-731-5319 (pour tous les autres participants d'Amérique du Nord). Si vous êtes dans l'impossibilité d'y participer, vous pourrez avoir accès à un enregistrement de la conférence téléphonique en téléphonant au 1-877-289-8525 et en entrant le code 4437448# sur votre clavier téléphonique. L'enregistrement sera accessible à compter de 14 h, heure de l'Est, le jeudi 2 juin 2011, jusqu'à 23 h 59, heure de l'Est, le jeudi 9 juin 2011.

## MESURES NON CONFORMES AUX IFRS

Le résultat opérationnel et les flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles sont des mesures financières qui n'ont pas de sens normalisé prescrit par les IFRS. Il est donc peu probable que l'on puisse les comparer avec des mesures du même type présentées par d'autres émetteurs. La direction considère toutefois qu'il s'agit d'information utile pour les investisseurs avertis désirant évaluer la capacité de la Société à générer des fonds.

## À PROPOS DE STELLA-JONES

Stella-Jones Inc. (TSX : SJ) est un chef de file dans la production et la commercialisation de produits en bois traité sous pression. La Société fournit des traverses de chemin de fer, des poutres et des services de recyclage aux exploitants de chemins de fer de l'Amérique du Nord et des poteaux aux sociétés de services publics d'électricité et aux entreprises de télécommunications à l'échelle du continent. Stella-Jones fournit également des produits et services industriels pour des applications de construction et maritimes, de même que du bois d'oeuvre à usage résidentiel aux détaillants et aux grossistes en vue d'applications extérieures. Les actions ordinaires de la Société sont inscrites à la Bourse de Toronto.

À l'exception de l'information historique, ce communiqué de presse peut contenir de l'information et des déclarations de nature prospective en ce qui concerne la performance future de la Société. Ces déclarations se fondent sur des hypothèses et des incertitudes, ainsi que la meilleure évaluation possible de la direction en ce qui a trait aux événements futurs. Parmi les facteurs susceptibles de causer un écart dans les résultats figurent, entre autres, les fluctuations des résultats trimestriels, l'évolution de la demande pour les produits et services de la Société, l'incidence de la concurrence sur les prix, la capacité de la Société à se procurer les capitaux nécessaires à la réalisation d'acquisitions ainsi que les tendances générales du marché ou les changements de la conjoncture économique. Par conséquent, le lecteur est avisé qu'un écart pourrait survenir entre les résultats réels et les résultats prévisionnels.

-30-

<b>SIÈGE SOCIAL</b> 3100, boul. de la Côte-Vertu Bureau 300 Saint-Laurent (Québec) H4R 2J8 Tél. : (514) 934-8666 Téléc. : (514) 934-5327	<b>COTATION EN BOURSE</b> Bourse de Toronto Symbole boursier (TSX) : SJ  <b>AGENT DES TRANSFERTS ET AGENT CHARGÉ DE LA TENUE DES REGISTRES</b> Services aux investisseurs Computershare inc.	<b>RELATIONS AVEC LES INVESTISSEURS</b> George Labelle Premier vice-président et chef des finances Tél. : (514) 934-8665 Téléc. : (514) 934-5327 glabelle@stella-jones.com
--	--	--

## **AVIS**

Les états financiers condensés consolidés intermédiaires non audités de Stella-Jones Inc. pour le premier trimestre terminé le 31 mars 2011 n'ont pas été examinés par les auditeurs externes de la Société.

(Signé)

George Labelle  
Premier vice-président et chef des finances

Montréal (Québec)  
Le 2 juin 2011

# **Stella-Jones Inc.**

États financiers condensés consolidés intermédiaires  
(non audités)

**31 mars 2011 et 2010**

# Stella-Jones Inc.

## État consolidé intermédiaire de la situation financière (non audité)

(en milliers de dollars canadiens)

	Note	Au 31 mars 2011 \$	Au 31 décembre 2010 \$	Au 1 <sup>er</sup> janvier 2010 \$
<b>Actif</b>				
<b>Actif courant</b>				
Débiteurs		74 052	56 315	30 160
Instruments financiers dérivés		-	-	2 196
Stocks		223 488	205 335	212 590
Charges payées d'avance		8 528	4 517	3 223
Impôt sur le résultat à recouvrer		3 887	2 875	4 726
		309 955	269 042	252 895
<b>Actif non courant</b>				
Immobilisations corporelles	6	103 380	104 763	87 684
Immobilisations incorporelles	7	61 747	64 179	16 781
Goodwill	7	72 114	73 973	5 494
Autres actifs	8	5 247	5 331	5 185
Actif d'impôt différé		2 929	3 670	3 209
		555 372	520 958	371 248
<b>Passif et capitaux propres</b>				
<b>Passif courant</b>				
Dette bancaire		66 180	31 923	56 119
Comptes créditeurs et charges à payer		40 047	32 470	21 512
Partie courante de la dette à long terme		8 145	10 459	4 746
Partie courante des provisions et autres passifs à long terme	9	4 069	4 705	1 235
		118 441	79 557	83 612
<b>Passif non courant</b>				
Dette à long terme		110 561	115 369	82 334
Passif d'impôt différé		37 913	38 355	17 493
Provisions et autres passifs à long terme	9	3 668	3 668	4 629
Obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi		2 634	2 572	2 257
Instruments financiers dérivés		1 130	1 335	1 400
		274 347	240 856	191 725
<b>Capitaux propres</b>				
Capital social	10	130 653	130 229	52 019
Surplus d'apport		1 306	1 376	1 112
Résultats non distribués		160 512	155 636	128 015
Cumul des autres éléments du résultat global		(11 446)	(7 139)	(1 623)
		281 025	280 102	179 523
		555 372	520 958	371 248

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

# Stella-Jones Inc.

État consolidé intermédiaire des variations des capitaux propres  
(non audité)

Pour les périodes de trois mois closes les 31 mars 2011 et 2010

(en milliers de dollars canadiens)

	<u>Cumul des autres éléments du résultat global</u>							Capitaux propres \$
	Capital social \$	Surplus d'apport \$	Résultats non distribués \$	Impact de la conversion de devise étrangère \$	Conversion des dettes à long terme désignées comme couverture \$	Perte sur couvertures de flux de trésorerie non réalisée \$	Total \$	
<b>Solde au 1<sup>er</sup> janvier 2011</b>	130 229	1 376	155 636	(8 469)	2 243	(913)	(7 139)	280 102
<b>Résultat global</b>								
Résultat net de la période	-	-	8 500	-	-	-	-	8 500
Autres éléments du résultat global	-	-	201	(6 451)	1 979	165	(4 307)	(4 106)
<b>Résultat global de la période</b>	-	-	8 701	(6 451)	1 979	165	(4 307)	4 394
<b>Transactions avec les actionnaires</b>								
Dividendes sur les actions ordinaires	-	-	(3 825)	-	-	-	-	(3 825)
Régime d'options d'achat d'actions	340	-	-	-	-	-	-	340
Levée d'options d'achat d'actions	-	(112)	-	-	-	-	-	(112)
Régimes d'achat d'actions des employés	84	-	-	-	-	-	-	84
Rémunération fondée sur des actions	-	42	-	-	-	-	-	42
	424	(70)	(3 825)	-	-	-	-	(3 471)
<b>Solde au 31 mars 2011</b>	130 653	1 306	160 512	(14 920)	4 222	(748)	(11 446)	281 025

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

# Stella-Jones Inc.

État consolidé intermédiaire des variations des capitaux propres ... *suite*  
(non audité)

Pour les périodes de trois mois closes les 31 mars 2011 et 2010

(en milliers de dollars canadiens)

	Cumul des autres éléments du résultat global								
	Capital social \$	Reçus de souscription \$	Surplus d'apport \$	Résultats non distribués \$	Impact de la conversion de devise étrangère \$	Conversion des dettes à long terme désignées comme couverture \$	Perte sur couvertures de flux de trésorerie non réalisée \$	Total \$	Capitaux propres \$
<b>Solde au 1<sup>er</sup> janvier 2010</b>	52 019	-	1 112	128 015	-	(637)	(986)	(1 623)	179 523
<b>Résultat global</b>									
Résultat net de la période	-	-	-	5 788	-	-	-	-	5 788
Autres éléments du résultat global	-	-	-	(189)	(2 764)	1 345	(53)	(1 472)	(1 661)
<b>Résultat global de la période</b>	-	-	-	5 599	(2 764)	1 345	(53)	(1 472)	4 127
<b>Transactions avec les actionnaires</b>									
Dividendes sur les actions ordinaires	-	-	-	(2 284)	-	-	-	-	(2 284)
Reçus de souscription, déduction faite des frais de souscription et légaux	-	76 893	-	-	-	-	-	-	76 893
Impôts futurs sur les frais de souscription et légaux	-	840	-	-	-	-	-	-	840
Régime d'options d'achat d'actions	80	-	-	-	-	-	-	-	80
Levée d'options d'achat d'actions	-	-	(27)	-	-	-	-	-	(27)
Régimes d'achat d'actions des employés	63	-	-	-	-	-	-	-	63
Rémunération fondée sur des actions	-	-	77	-	-	-	-	-	77
	143	77 733	50	(2 284)	-	-	-	-	75 642
<b>Solde au 31 mars 2010</b>	52 162	77 733	1 162	131 330	(2 764)	708	(1 039)	(3 095)	259 292

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.



# Stella-Jones Inc.

Compte consolidé intermédiaire de résultat  
(non audité)

Pour les périodes de trois mois closes les 31 mars 2011 et 2010

---

(en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action ordinaire)

	2011 \$	2010 \$
<b>Ventes</b>	130 485	99 360
<b>Charges (produits)</b>		
Coût des ventes	109 599	82 963
Frais de vente et d'administration	6 974	5 915
Autres pertes (gains), montant net	(506)	8
	116 067	88 886
<b>Résultat opérationnel</b>	14 418	10 474
<b>Charges financières</b>		
Intérêts sur la dette à long terme	1 956	1 484
Autres intérêts	369	322
	2 325	1 806
<b>Résultat avant impôt</b>	12 093	8 668
<b>Charge d'impôt sur le résultat</b>		
Exigible	3 025	2 454
Différé	568	426
	3 593	2 880
<b>Résultat net de la période</b>	8 500	5 788
<b>Résultat de base par action ordinaire</b>	0,53	0,46
<b>Résultat dilué par action ordinaire</b>	0,53	0,45

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

# Stella-Jones Inc.

État consolidé intermédiaire du résultat global  
(non audité)

Pour les périodes de trois mois closes les 31 mars 2011 et 2010

---

(en milliers de dollars canadiens)

	2011 \$	2010 \$
<b>Résultat net de la période</b>	8 500	5 788
<b>Autres éléments du résultat global</b>		
Variation nette des pertes non réalisées à la conversion des états financiers des établissements étrangers	(6 451)	(2 764)
Variation des gains et des pertes non réalisés à la conversion des dettes à long terme désignées comme couverture d'un investissement net dans des établissements étrangers (déduction faite de l'impôt sur le résultat de (310) \$; néant en 2010)	1 979	1 345
Variation nette des pertes sur la juste valeur des instruments dérivés désignés comme couverture de flux de trésorerie (déduction faite de l'impôt sur le résultat de (62) \$; 24 \$ en 2010)	165	(53)
Écarts actuariels sur les obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi (déduction faite de l'impôt sur le résultat de (67) \$; 63 \$ en 2010)	201	(189)
	(4 106)	(1 661)
<b>Résultat global</b>	4 394	4 127

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

# Stella-Jones Inc.

## Tableau consolidé intermédiaire des flux de trésorerie (non audité)

Pour les périodes de trois mois closes les 31 mars 2011 et 2010

(en milliers de dollars canadiens)

	2011 \$	2010 \$
<b>Flux de trésorerie liés aux</b>		
<b>Activités opérationnelles</b>		
Résultat net de la période	8 500	5 788
Ajustements pour		
Dotation aux amortissements des immobilisations corporelles	1 323	1 105
Dotation aux amortissements des immobilisations incorporelles	1 229	662
Accroissement des intérêts	260	520
Gain à la cession d'immobilisations corporelles	-	(31)
Avantages postérieurs à l'emploi	124	197
Rémunération fondée sur des actions	42	77
Perte sur instruments financiers dérivés	-	15
Charges financières	2 325	1 806
Impôt sur le résultat	3 025	2 454
Impôt sur le résultat différé	568	426
Provision pour unités d'actions incessibles	182	86
Autres	(14)	(282)
	<u>17 564</u>	<u>12 823</u>
Variations des éléments du fonds de roulement sans effet de trésorerie		
Débiteurs	(18 537)	(22 816)
Stocks	(20 940)	12 533
Charges payées d'avance	(4 156)	(90)
Impôt sur le résultat à recouvrer	44	524
Comptes créditeurs et charges à payer	4 067	6 947
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	(428)	14
	<u>(39 950)</u>	<u>(2 888)</u>
Intérêts versés	(2 103)	(2 050)
Impôts sur le résultat payés	(4 163)	963
	<u>(28 652)</u>	<u>(8 848)</u>
<b>Activités de financement</b>		
Augmentation (diminution) de la dette bancaire	34 759	(5 309)
Augmentation des coûts de financement différés	-	(778)
Augmentation de la dette à long terme	-	66 027
Remboursement de la dette à long terme	(4 498)	(1 451)
Ententes de non-concurrence à payer	(309)	(330)
Produit de l'émission d'actions ordinaires	312	116
Produit de l'émission des reçus de souscription	-	76 893
	<u>30 264</u>	<u>135 168</u>
<b>Activités d'investissement</b>		
Diminution (augmentation) des autres actifs	(40)	5
Achat d'immobilisations incorporelles	(159)	(392)
Achat d'immobilisations corporelles	(1 413)	(793)
Produit de la cession d'immobilisations corporelles	-	84
Augmentation de la trésorerie soumise à des restrictions	-	(142 920)
	<u>(1 612)</u>	<u>(144 016)</u>
<b>Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie au cours de la période</b>	<u>-</u>	<u>-</u>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période</b>	<u>-</u>	<u>-</u>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de la période</b>	<u>-</u>	<u>-</u>

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

# Stella-Jones Inc.

Notes annexes

(non auditées)

31 mars 2011 et 2010

---

(les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

## 1 Nature des activités de la Société

Stella-Jones Inc. (la « Société ») œuvre en Amérique du Nord dans la production et la commercialisation de produits industriels en bois traité sous pression et elle se spécialise dans la fabrication de traverses de chemin de fer, de poutres et de poteaux en bois pour servir les entreprises de services publics dans le domaine de l'électricité et des télécommunications. La Société fabrique le produit de préservation du bois, la créosote, et autres produits à base de goudron de houille et offre également à l'industrie ferroviaire des services de collecte et de disposition de traverses usagées. Des services d'aiguillage, d'entretien de locomotives et de wagons de chemin de fer sont également offerts, ainsi que du combustible à chaudière dérivé de traverses. La Société offre également des produits de bois traité au marché résidentiel et des services personnalisés aux détaillants et aux grossistes en vue d'applications extérieures. Ses autres principaux produits comprennent des pilotis pour constructions maritimes, des pieux pour les fondations, du bois de construction, des glissières de sécurité pour les autoroutes et du bois traité pour des ponts. La Société possède des usines de traitement et des installations d'écorçage de poteaux au Canada et aux États-Unis et vend ses produits principalement dans ces deux pays. Son siège social est situé à Saint-Laurent, au Québec (Canada). La Société est constituée selon la Loi canadienne sur les sociétés par actions et ses actions ordinaires sont inscrites à la Bourse de Toronto (« TSX ») (sous le symbole SJ).

## 2 Méthodes comptables significatives

### Mode de présentation et adoption des IFRS

La Société établit ses états financiers consolidés intermédiaires selon les principes comptables généralement reconnus du Canada (les « PCGR »), tels qu'ils sont énoncés dans le Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (l'« ICCA »). En 2010, le Manuel de l'ICCA a été remanié pour y inclure les Normes internationales d'information financière (les « IFRS ») et il exige que les entreprises ayant une obligation d'information du public appliquent ces normes pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2011. La Société a donc commencé à présenter son information conformément à ce référentiel dans les présents états financiers consolidés intermédiaires. Dans ces présents états financiers, le terme « PCGR du Canada » s'entend des PCGR du Canada avant l'adoption des IFRS.

Les présents états financiers condensés consolidés intermédiaires ont été établis conformément aux IFRS applicables pour l'établissement d'états financiers intermédiaires, notamment IAS 34, *Information financière intermédiaire*, et IFRS 1, *Première application des Normes internationales d'information financière*. Sauf pour certains choix liés à la transition présentés à la note 4, la Société a appliqué uniformément les mêmes méthodes comptables dans ses états de la situation financière d'ouverture en IFRS au 1<sup>er</sup> janvier 2010 et pour toutes les périodes présentées, comme si ces méthodes avaient toujours été appliquées. La note 4 contient de l'information sur l'incidence du passage aux IFRS sur les états de la situation financière, les comptes de résultat, les états du résultat global et les tableaux des flux de trésorerie de la Société, y compris la nature et l'effet des principaux changements de méthodes comptables par rapport à celles utilisées dans les états financiers consolidés de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2010.

# Stella-Jones Inc.

Notes annexes

(non auditées)

**31 mars 2011 et 2010**

---

(les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Les méthodes appliquées pour les présents états financiers consolidés intermédiaires reposent sur les IFRS publiées et en vigueur au 1<sup>er</sup> juin 2011, date à laquelle le conseil d'administration a approuvé les états financiers. Toutes les modifications éventuelles apportées aux IFRS après cette date, qui seront appliquées dans les états financiers consolidés de la Société pour l'exercice se clôturant le 31 décembre 2011, pourraient donner lieu au retraitement des présents états financiers consolidés intermédiaires, y compris les ajustements transitoires comptabilisés au moment du basculement aux IFRS.

Les présents états financiers consolidés intermédiaires doivent être lus en parallèle avec les états financiers de la Société (établis conformément aux PCGR du Canada) pour l'exercice clos le 31 décembre 2010. La note 5 contient de l'information additionnelle selon les IFRS qui n'avait pas été présentée dans les états financiers annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2010.

## **Base d'évaluation**

Les présents états financiers consolidés ont été préparés selon la base du coût historique.

## **Périmètre de consolidation**

### i) Filiales

Les états financiers consolidés intermédiaires comprennent les comptes de la Société et de ses filiales en propriété exclusive. Les filiales en importance sont les suivantes : Guelph Utility Pole Company Ltd., I.P.B. – W.P.I. International Inc., 4552822 Canada Inc., Stella-Jones Canada Inc., Stella-Jones U.S. Holding Corporation (« SJ Holding »), Stella-Jones Corporation (« SJ Corp »), Stella-Jones U.S. Finance Corporation, Canadalux S.à.r.l. et Tangent Rail Corporation (« Tangent »). SJ Holding, SJ Corp, Stella-Jones U.S. Finance Corporation, Canadalux S.à.r.l. et Tangent sont considérées comme des établissements étrangers ayant une monnaie fonctionnelle différente de celle de la Société.

À la suite de la fermeture des affaires le 31 décembre 2010, Tangent a été fusionnée avec SJ Corp. La société survivante a été Tangent, dont le nom a été remplacé par Stella-Jones Corporation au moment de la fusion.

Les filiales sont toutes des entités que la Société contrôle parce qu'elle a le pouvoir de diriger leurs politiques financières et opérationnelles et qu'elle y détient généralement une participation qui lui confère plus de la moitié des droits de vote. L'existence et l'effet des droits de vote potentiels qui peuvent actuellement être exercés ou convertis sont pris en compte pour évaluer si la Société contrôle une autre entité. Les comptes des filiales sont intégralement consolidés à compter de la date à laquelle la Société obtient le contrôle et cessent de l'être dès que la Société cesse de détenir le contrôle.

# Stella-Jones Inc.

Notes annexes

(non auditées)

**31 mars 2011 et 2010**

---

(les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

L'acquisition des filiales de la Société est comptabilisée selon la méthode de l'acquisition. La contrepartie transférée lors de l'acquisition d'une filiale consiste en la juste valeur des actifs transférés, des dettes contractées et des parts de capitaux propres émises par le groupe. La contrepartie transférée inclut également la juste valeur de tout actif ou passif résultant d'un accord de contrepartie éventuelle. Les frais connexes à l'acquisition sont comptabilisés en charge pour les périodes au cours desquelles les coûts sont engagés. Les actifs identifiables acquis ainsi que les passifs et les passifs éventuels repris lors de l'acquisition d'une filiale sont évalués initialement à leur juste valeur à la date d'acquisition.

L'excédent de la contrepartie transférée, le montant de toute participation ne donnant pas le contrôle dans l'entreprise acquise et la juste valeur à la date d'acquisition de la participation précédemment détenue par l'acquéreur dans l'entreprise acquise sur la juste valeur des actifs nets identifiables est comptabilisé dans le goodwill. Si le coût d'acquisition est moins élevé que la juste valeur de l'actif net de la filiale acquise, l'écart est constaté directement dans le compte consolidé de résultat. Les opérations et les soldes intersociétés ainsi que les profits non réalisés découlant d'opérations entre sociétés sont éliminés. Les pertes non réalisées sont aussi éliminées. Les méthodes comptables des filiales ont été modifiées lorsque cela a été nécessaire pour les rendre conformes aux méthodes adoptées par la Société.

## ii) Coentreprises

Les comptes consolidés de Stella-Jones Canada Inc. comprennent les comptes liés à une participation de 50 % dans Kanaka Creek Pole Company Limited, une coentreprise comptabilisée selon la méthode de la consolidation proportionnelle.

Une coentreprise est une entité dans laquelle la Société détient une participation à long terme et sur laquelle elle exerce un contrôle conjoint sur les décisions stratégiques, financières et opérationnelles qu'elle partage avec un ou plusieurs coentrepreneurs en vertu d'un accord contractuel.

## Conversion des monnaies étrangères

### i) Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

Les éléments des états financiers de chacune des entités de la Société sont évalués dans la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel l'entité exerce ses activités (la « monnaie fonctionnelle »). Les états financiers consolidés sont présentés en dollars canadiens, monnaie fonctionnelle de la Société.

# Stella-Jones Inc.

Notes annexes

(non auditées)

**31 mars 2011 et 2010**

---

(les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

## ii) Transactions en monnaies étrangères

Les transactions en monnaies étrangères sont converties dans la monnaie fonctionnelle aux cours de change en vigueur à la date des transactions. Les produits et les charges libellés en monnaie fonctionnelle sont convertis au cours moyen mensuel. Les actifs et les passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis au cours en vigueur à la date de clôture. Les différences de conversion découlant du règlement de transactions en monnaies étrangères et de la conversion des actifs et des passifs monétaires qui ne sont pas libellés dans la monnaie fonctionnelle sont comptabilisés dans le compte de résultat, au poste « Autres pertes (gains), montant net », à l'exception des couvertures de flux de trésorerie admissibles qui sont comptabilisées dans le résultat global et différées dans les capitaux propres, au poste « Cumul des autres éléments du résultat global ».

Les actifs et les passifs non monétaires en monnaie étrangère qui sont évalués à la juste valeur sont convertis dans la monnaie fonctionnelle au cours de change à la date à laquelle cette juste valeur a été déterminée. Les écarts de change résultant de la conversion de devise sont comptabilisés dans le compte de résultat, à l'exception des écarts de change résultant de la conversion de placements disponibles à la vente et des écarts de change résultant de la conversion d'un passif financier désigné comme couverture d'un investissement net, qui sont comptabilisés dans le résultat global.

Les actifs et passifs non monétaires en monnaie étrangère qui sont évalués au coût sont convertis au cours de change historique.

## iii) Activités à l'étranger

Les états financiers des entités dont la monnaie fonctionnelle est différente de celle de la Société sont convertis au cours en vigueur à la date de clôture dans le cas des actifs et des passifs, et au cours moyen de l'exercice, dans le cas des produits et des charges. Les différences de conversion sont comptabilisées dans les capitaux propres, au poste « Cumul des autres éléments du résultat global ».

## iv) Couverture d'un investissement net dans des établissements étrangers

Les écarts de change résultant de la conversion d'un passif financier désigné comme couverture d'un investissement dans des établissements étrangers sont comptabilisés dans le résultat global pour autant que la couverture soit efficace et sont présentés dans les capitaux propres. Si la couverture se révèle inefficace, ces écarts de change sont comptabilisés dans le compte de résultat. Lors de la sortie de l'élément couvert d'un investissement étranger (la filiale), le montant cumulé comptabilisé dans les capitaux propres doit être reclassé au compte de résultat et faire partie du profit ou de la perte résultant de la sortie.

# Stella-Jones Inc.

Notes annexes

(non auditées)

31 mars 2011 et 2010

---

(les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

## **Constatation des produits des activités ordinaires**

Les revenus provenant de la vente de produits et de services sont constatés lorsque l'entité a transféré à l'acheteur les risques et avantages importants inhérents à la propriété des biens, l'entité ne continue ni à être impliquée dans la gestion, telle qu'elle incombe normalement au propriétaire, ni dans le contrôle effectif des biens cédés, le montant des revenus peut être évalué de façon fiable, il est probable que les avantages économiques associés à la transaction iront à l'entité et les coûts engagés ou à engager concernant la transaction peuvent être évalués de façon fiable. Les revenus sont présentés, déduction faite des rabais et des ristournes, des retours et des provisions pour retours ainsi que des réclamations pour produits endommagés.

La Société prend part à des ententes où sont offerts séparément des services d'approvisionnement et de traitement de traverses. Ces services comprennent principalement l'approvisionnement, le dimensionnement, l'inspection et le traitement de traverses de chemin de fer pour lesquelles le produit est constaté lorsque les services sont rendus, selon l'entente contractuelle. Les produits provenant de l'approvisionnement, du dimensionnement et de l'inspection des traverses de chemin de fer non traitées peuvent être reconnus soit au moment de la vente des traverses ou soit au moment où les services de traitement sont rendus. Les produits provenant du traitement sont constatés lorsque les services de traitement sont rendus ou lorsque les traverses sont expédiées. Selon certaines ententes, le client fournit les traverses non traitées, et la Société offre tous les autres services. La Société capitalise les dépenses engagées pour rendre les services et les renverse au coût des ventes au même moment que les produits sont constatés.

La Société offre des services de collecte et d'élimination de traverses usagées. Les produits sont constatés lorsque certaines étapes sont atteintes dans le processus de collecte de traverses usagées à partir du droit de passage des clients.

La Société récolte également des billots en fonction des permis de coupe dans le cadre de son processus d'approvisionnement en matières premières destinées à la transformation en poteaux de ligne de transmission. Les billots qui ne satisfont pas aux normes de qualité requises pour les poteaux de ligne de transmission sont régulièrement récoltés et vendus à des tiers. Les revenus provenant de la vente de billots autres que ceux destinés aux lignes de transmission sont compris dans le coût des poteaux vendus parce qu'ils font partie des produits dérivés de la Société.

## **Trésorerie et équivalents de trésorerie**

La trésorerie et ses équivalents sont constitués des fonds en caisse, des soldes bancaires et de placements à court terme très liquides dont l'échéance initiale est d'au plus trois mois.

## **Débiteurs**

Les débiteurs représentent les montants que doivent les clients en contrepartie des produits vendus ou pour des services rendus dans le cadre de l'activité ordinaire. Les débiteurs sont classés comme actifs courants si le paiement est exigible dans un an, tout au plus. Les débiteurs sont initialement comptabilisés à la juste valeur et par la suite mesurés au coût après amortissement, déduction faite de la provision pour créances douteuses.



# Stella-Jones Inc.

Notes annexes

(non auditées)

31 mars 2011 et 2010

---

(les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

## Stocks

Les stocks de matières premières sont évalués au plus faible du coût moyen pondéré et de la valeur de réalisation nette. Les produits finis sont évalués au plus faible du coût moyen pondéré et de la valeur de réalisation nette et comprennent les coûts des matières premières et de la main-d'œuvre directe et les frais généraux de fabrication. La valeur de réalisation nette est le prix de vente estimé, diminué des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente.

## Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût, incluant les intérêts engagés au cours de la période de construction, diminué du cumul des amortissements. La Société ventile le montant initialement comptabilisé pour une immobilisation corporelle en ses parties significatives et amortit séparément chacune de ses parties. L'amortissement est calculé selon le mode linéaire en utilisant des taux basés sur la durée d'utilité estimative des actifs.

### Durée d'utilité

Immeubles	de 20 à 60 ans
Équipement de production	de 5 à 60 ans
Équipement d'anti-pollution	de 10 à 60 ans
Matériel roulant	de 3 à 15 ans
Matériel de bureau	de 2 à 10 ans

Les routes sont comptabilisées au coût, diminué du cumul des amortissements fondé sur les volumes de bois coupé. Les montants d'amortissement sont imputés aux résultats selon la proportion des volumes de bois coupé sur les volumes estimatifs à couper dans la zone autorisée desservie par la route, puis portés en diminution du coût historique.

Les valeurs résiduelles et la durée d'utilité des immobilisations sont revues à la fin de chaque période de présentation de l'information financière et ajustées, le cas échéant.

## Coûts d'emprunt

Les coûts d'emprunt attribuables à l'acquisition, à la construction ou à la production d'actifs qualifiés sont incorporés dans le coût de ces actifs, jusqu'à ce qu'ils soient pratiquement prêts pour leur utilisation prévue. Tous les autres coûts d'emprunt sont comptabilisés au titre des charges d'intérêts dans le compte consolidé de résultat de la période au cours de laquelle ils sont engagés (voir note 4 d)).

# Stella-Jones Inc.

Notes annexes

(non auditées)

31 mars 2011 et 2010

---

(les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

## Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée sont constatées au coût et amorties de façon linéaire sur leur durée d'utilité. Les immobilisations incorporelles ayant une durée d'utilité indéterminée sont enregistrées au coût et non amorties. La méthode d'amortissement ainsi que l'estimation de la durée d'utilité des immobilisations incorporelles sont révisées sur une base annuelle.

	Mode	Durée d'utilité
Relations clients	Amortissement linéaire	3 à 10 ans
Ententes de non-concurrence	Amortissement linéaire	6 ans
Enregistrement de la créosote	-	Indéterminée

Les coûts du bois sur pied sont comptabilisés au coût, diminué du cumul des amortissements fondé sur les volumes de bois coupé. Au Canada, la Société détient des droits de coupe perpétuels pour lesquels les coûts de planification et de préparation de sites géographiques précis sont capitalisés jusqu'au début des récoltes. Les montants d'amortissement sont imputés aux résultats en fonction du pourcentage des volumes de bois coupé sur les volumes estimatifs de bois devant être coupé sur les sites identifiés.

Les droits de coupe sont comptabilisés au coût, diminué du cumul des amortissements fondé sur les volumes de bois coupé. Les montants d'amortissement sont imputés aux résultats en fonction du pourcentage des volumes de bois coupé sur les volumes estimatifs sur une période de 40 ans, puis portés en diminution du coût historique.

L'enregistrement de la créosote est soumis à un test de dépréciation annuellement ou plus fréquemment si des événements ou des changements de situation indiquent une perte de valeur possible.

## Goodwill

Le goodwill représente l'excédent du coût d'une acquisition sur la juste valeur de la quote-part de la Société des actifs nets identifiables de la filiale acquise à la date d'acquisition. Le goodwill fait l'objet d'un test de dépréciation annuel; il est comptabilisé au coût diminué du cumul des pertes de valeur. Les pertes de valeur du goodwill ne sont pas reprises. Pour les besoins du test de dépréciation, le goodwill est affecté aux unités génératrices de trésorerie (les « UGT ») ou aux groupes d'UGT qui devraient bénéficier du regroupement d'entreprises qui l'a créé.

## Dépréciation

Une perte de valeur est constatée lorsque la valeur recouvrable de l'actif est inférieure à la valeur comptable. La valeur recouvrable est le montant le plus élevé de la juste valeur de l'actif, diminuée des coûts de la vente et de sa valeur d'utilité. La Société évalue les pertes de valeur qui pourraient faire l'objet de reprises lorsque les événements ou les circonstances le justifient.

# Stella-Jones Inc.

Notes annexes

(non auditées)

31 mars 2011 et 2010

---

(les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

## Actifs non financiers

Les actifs non financiers à durée d'utilité déterminée, comme les immobilisations corporelles et les immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée, font l'objet de tests de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Les actifs à long terme qui ne sont pas amortis font l'objet d'un test de dépréciation annuel. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente et la valeur d'utilité (soit la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs attendus de l'actif ou de l'UGT concerné). La perte de valeur comptabilisée correspond à l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa valeur recouvrable. Pour les besoins du test de dépréciation, les actifs sont regroupés de manière à former le plus petit regroupement identifiable qui génère des flux de trésorerie indépendants de ceux générés par d'autres actifs (UGT). Les actifs non financiers autres que le goodwill qui ont subi une perte de valeur font l'objet d'un examen en vue d'une reprise possible à chaque date de clôture.

## Goodwill

Le goodwill fait l'objet d'un test de dépréciation annuel. Pour les besoins du test de dépréciation, le goodwill est affecté aux UGT, qui représentent le niveau le plus bas auquel la direction fait le suivi du goodwill et qui ne sont pas à un niveau plus élevé qu'un secteur opérationnel. Le goodwill est affecté aux UGT qui devraient bénéficier des synergies du regroupement d'entreprises ayant créé le goodwill.

## Contrats de location

Les contrats de location pour lesquels le bailleur conserve une part importante des risques et des avantages inhérents à la propriété sont classés comme contrats de location simple. Les paiements dans le cadre d'un contrat de location simple, déduction faite de tout incitatif à la location reçu du bailleur, sont passés en charges dans le compte consolidé de résultat sur une base linéaire pendant toute la durée du contrat de location.

La Société loue certaines immobilisations corporelles. Les contrats de location d'immobilisations aux termes desquels la Société conserve la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété sont classés comme contrats de location-financement. Les contrats de location-financement sont capitalisés au début de la location à la juste valeur de l'immobilisation louée ou à la valeur actuelle des paiements minimaux au titre de la location, selon le moins élevé des deux.

Les paiements au titre de la location-financement sont ventilés entre le passif et la charge financière de manière à maintenir un taux constant sur le solde du passif. Les obligations correspondantes au titre de la location, déduction faite des charges financières, sont prises en compte dans la dette à long terme. La partie des frais financiers correspondant aux intérêts est comptabilisée en charges dans le compte consolidé de résultat sur la durée du contrat de location de manière à obtenir un taux d'intérêt périodique constant sur le solde du passif pour chaque période.

# Stella-Jones Inc.

Notes annexes

(non auditées)

31 mars 2011 et 2010

---

(les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Le montant amortissable d'un actif loué est réparti sur chaque période comptable de la période d'utilisation escomptée sur une base systématique et cohérente avec la politique d'amortissement appliquée par le preneur aux actifs amortissables dont il est le propriétaire. Si l'on a la certitude raisonnable que le preneur deviendra le propriétaire de l'actif à la fin du contrat de location, la période d'utilisation attendue est la durée d'utilité de l'actif, sinon l'actif est amorti sur la plus courte des durées entre la durée du contrat de location et sa durée d'utilité.

## Actifs non courants détenus en vue de la vente

Les actifs non courants sont classés comme actifs détenus en vue de la vente si leur valeur comptable peut être recouvrée principalement dans le cadre d'une opération de vente et qu'une vente est hautement probable. Ils sont inscrits au plus faible de leur valeur comptable et de leur juste valeur diminuée des coûts de vente lorsque leur valeur comptable peut être recouvrée principalement dans le cadre d'une opération de vente plutôt que par utilisation continue.

## Provisions

Les provisions relatives au reboisement et à la restauration des sites, et les autres provisions sont constatées lorsque la Société a une obligation juridique ou implicite découlant d'événements passés, qu'il est probable qu'une sortie de ressources sera nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant peut être évalué de façon fiable. Lorsqu'il est attendu que la totalité ou une partie de la dépense nécessaire à l'extinction d'une provision sera remboursée par une autre partie, le remboursement doit être inscrit comme un actif distinct à l'état consolidé de la situation financière si et seulement si l'entité a la quasi-certitude de recevoir ce remboursement.

Les provisions sont évaluées à la valeur actuelle des dépenses attendues que l'on pense nécessaires pour éteindre l'obligation. Cette valeur actuelle est établie au moyen d'un taux avant impôts reflétant les appréciations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à ce passif. L'augmentation de la provision résultant de l'écoulement du temps est constatée au titre de charge d'intérêts.

La Société considère comme partie courante des provisions une obligation dont le règlement est prévu à l'intérieur des 12 prochains mois.

## Obligations liées au reboisement

Le *Forest Act* (Colombie-Britannique) et le *Forests Act* (Alberta) exigent que le secteur forestier assume les coûts de reboisement dans certaines zones de coupe autorisées. Par conséquent, la Société comptabilise les coûts de reboisement à une valeur qui correspond à sa meilleure estimation, soit la juste valeur des coûts de reboisement pour la période au cours de laquelle le bois est coupé, la juste valeur du passif étant déterminée par rapport à la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs estimatifs. Les coûts de reboisement sont inscrits dans les coûts de production actuels.

# Stella-Jones Inc.

Notes annexes

(non auditées)

31 mars 2011 et 2010

---

(les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

## Obligations liées à la restauration de sites

Les obligations liées à la restauration de sites sont liées à la valeur actuelle des dépenses futures estimatives associées aux obligations de restauration de certaines propriétés. La Société examine régulièrement les dépenses estimatives futures liées à la restauration de sites et comptabilise les révisions et les charges de désactualisation relatives aux obligations actuelles au poste « Frais de vente et d'administration », au compte consolidé de résultat.

L'obligation est réévaluée, à chaque date de clôture, pour tenir compte des changements des taux d'actualisation et de l'estimation des montants, de la durée et des coûts du travail devant être effectué.

## Impôt sur le résultat

La charge d'impôt sur le résultat comprend la charge d'impôt exigible et la charge d'impôt différé. L'impôt est comptabilisé dans le compte consolidé de résultat sauf s'il se rapporte à des éléments qui ont été comptabilisés dans le résultat global ou directement dans les capitaux propres.

### Impôt exigible

La charge d'impôt exigible est établie d'après le résultat de la période visée après ajustement pour tenir compte des éléments qui ne sont pas imposables ou déductibles. L'impôt exigible est calculé aux taux d'impôt régis par des réglementations fiscales qui ont été adoptées ou quasi adoptées à la date de clôture. La direction revoit périodiquement les positions prises dans les déclarations de revenus à l'égard des situations pour lesquelles les règlements fiscaux applicables prêtent à interprétation. Au besoin, des provisions sont inscrites en fonction des montants qui devraient être payés aux autorités fiscales.

### Impôt différé

L'impôt différé est comptabilisé selon la méthode du report variable au titre des différences temporelles survenant entre les bases fiscales des actifs et des passifs et leurs valeurs comptables dans les états financiers consolidés. L'impôt différé est calculé sur une base non actualisée aux taux d'impôt régis par des réglementations fiscales qui ont été adoptées ou quasi adoptées à la date de clôture et dont l'application est attendue sur la période au cours de laquelle l'actif d'impôt sera réalisé ou le passif d'impôt réglé. Un actif d'impôt différé est comptabilisé seulement dans la mesure où il est probable qu'il sera recouvré.

Les actifs et les passifs d'impôt différé sont classés dans l'actif et le passif non courant.

Des actifs et des passifs d'impôt ne sont pas comptabilisés pour les différences temporelles générées par la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif acquis dans une transaction autre qu'un regroupement d'entreprises.

L'impôt sur le résultat comptabilisé au titre des périodes intermédiaires est déterminé au moyen du taux d'impôt qui s'appliquerait au résultat annuel total attendu.

# Stella-Jones Inc.

Notes annexes

(non auditées)

31 mars 2011 et 2010

---

(les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

## Avantages postérieurs à l'emploi

Programme d'avantages postérieurs au départ à la retraite

Le coût des avantages futurs gagnés par les employés est établi par calculs actuariels selon la méthode de répartition des prestations au prorata des années de service, à partir des hypothèses économiques et démographiques les plus probables de la direction.

La Société offre un régime de soins de santé à certains retraités. Pour avoir droit à ces avantages, l'employé doit habituellement demeurer en service jusqu'à l'âge de la retraite et travailler durant une période minimale. Les coûts prévus de ces avantages sont comptabilisés à partir de la date à laquelle les services rendus par le membre du personnel ont commencé à générer des droits à prestations en vertu du régime jusqu'à la date à laquelle des services supplémentaires rendus par le membre du personnel ne généreront pas un montant significatif de droits à prestations supplémentaires. Les écarts actuariels découlant des ajustements liés à l'expérience et des changements d'hypothèses actuarielles sont imputés ou portés au crédit des autres éléments du résultat global de la période au cours de laquelle ils surviennent.

Régimes de retraite à prestations définies

La Société comptabilise les obligations et les coûts connexes des régimes de retraite à prestations définies, déduction faite des actifs des régimes. Le coût des prestations de retraite gagnées par les employés est établi par calculs actuariels selon la méthode des unités de crédit projetées et les meilleures estimations de la direction à l'égard du rendement des placements, l'indexation des salaires, l'âge de retraite des employés et les taux d'actualisation relatifs aux obligations. Aux fins du calcul du rendement attendu des actifs du régime, ces derniers sont évalués à la juste valeur marchande. Les coûts des services passés découlant des modifications au régime sont comptabilisés au compte de résultat, sauf si les changements au régime de retraite sont conditionnels à ce que les employés demeurent en service pour une période déterminée (période d'acquisition). Dans ce cas, le coût des services passés est amorti selon le mode linéaire sur la période d'acquisition.

Les écarts actuariels découlant des ajustements liés à l'expérience et des changements d'hypothèses actuarielles sont imputés ou portés au crédit des autres éléments du résultat global de la période au cours de laquelle ils surviennent.

## Rémunération et autres paiements fondés sur des actions

La Société gère des régimes de rémunération fondés sur des actions réglées en instruments de capitaux propres ou en trésorerie, aux termes desquels elle reçoit des services des employés en contrepartie d'instruments de capitaux propres de la Société ou de paiements en trésorerie.

# Stella-Jones Inc.

Notes annexes

(non auditées)

31 mars 2011 et 2010

---

(les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

## Rémunération fondée sur des actions réglées en instruments de capitaux propres

La Société comptabilise les options sur actions attribuées à des membres du personnel selon la méthode de la juste valeur. Selon cette méthode, la charge de rémunération pour les options attribuées est évaluée à la juste valeur à la date de l'attribution selon le modèle d'évaluation de Black-Scholes, et elle est comptabilisée dans le compte de résultat sur la période d'acquisition des droits des options attribuées, le crédit correspondant étant porté au surplus d'apport. Chaque tranche d'une attribution de rémunération fondée sur des actions dont l'acquisition est graduelle est considérée comme une attribution distincte assortie d'une date d'acquisition et d'une juste valeur différentes. Toute contrepartie payée lors de l'exercice des options d'achat d'actions est créditée au capital social et les dépenses liées à la rémunération à base d'actions sont portées au surplus d'apport.

## Rémunération fondée sur des actions réglées en trésorerie

La Société a des unités d'actions incessibles et elle évalue le passif engagé à la juste valeur au moyen d'un modèle d'évaluation des options. Jusqu'au règlement du passif, sa juste valeur est réévaluée à chaque date de clôture et les variations de la juste valeur sont constatées à mesure que les droits deviennent acquis.

## Instruments financiers

Les actifs et les passifs financiers sont comptabilisés lorsque la Société devient une partie aux dispositions contractuelles de l'instrument. Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits de recevoir les flux de trésorerie ont expiré ou ont été transférés, et que la Société a transféré la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif transféré.

Les actifs et les passifs financiers sont compensés et le solde net est présenté à l'état de la situation financière lorsqu'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et une intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Lors de la comptabilisation initiale, la Société classe ses instruments financiers dans les catégories suivantes selon les fins pour lesquelles elle a acquis les instruments :

- i) Actifs et passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net : Un actif ou un passif financier est classé dans cette catégorie s'il est acquis ou contracté principalement en vue d'être vendu ou racheté dans un proche avenir. Les dérivés sont aussi classés dans cette catégorie sauf s'ils sont désignés comme couvertures. Les swaps de taux d'intérêt sont les seuls instruments financiers dérivés détenus par la Société et ils sont désignés comme couvertures des flux de trésorerie (voir v) ci-dessous).

# Stella-Jones Inc.

Notes annexes

(non auditées)

**31 mars 2011 et 2010**

---

(les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Les instruments financiers classés dans cette catégorie sont comptabilisés initialement à la juste valeur et ultérieurement évalués aussi à la juste valeur. Les coûts de transaction sont passés en charges dans le compte de résultat. Les gains et les pertes résultant des variations de la juste valeur sont présentés dans le compte de résultat avec les autres gains et pertes, dans la période au cours de laquelle ils se produisent. Les actifs et les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont classés comme courants sauf pour la partie que l'entité s'attend à recouvrer ou à régler plus de 12 mois après la date de clôture, qui est classée comme non courante.

- ii) Placements disponibles à la vente : Les placements disponibles à la vente sont les instruments financiers non dérivés qui sont désignés dans cette catégorie ou qui ne sont classés dans aucune des autres catégories.

Les placements disponibles à la vente sont comptabilisés initialement à la juste valeur majorée des coûts de transaction et ultérieurement évalués à la juste valeur. Les gains ou les pertes découlant des variations de la juste valeur sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global. Les placements disponibles à la vente sont classés comme non courants, sauf si le placement vient à échéance dans les 12 mois ou si la direction prévoit s'en départir dans les 12 mois.

Les produits d'intérêts provenant des placements disponibles à la vente sont calculés selon la méthode du taux d'intérêt effectif et comptabilisés dans les produits d'intérêts, dans le compte de résultat. Les dividendes sur les instruments de capitaux propres disponibles à la vente sont comptabilisés en résultat dans les autres gains et pertes dès qu'est établi le droit de la Société d'en recevoir le paiement. Lorsqu'un placement disponible à la vente est vendu ou déprécié, le montant cumulé des gains ou pertes est transféré du cumul des autres éléments du résultat global au compte de résultat, et intégré aux autres gains et pertes.

- iii) Prêts et créances : Les prêts et créances sont des actifs financiers non dérivés à paiements déterminés ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif. Les prêts et créances de la Société se composent de créances clients et de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, et ils sont inclus dans l'actif courant en raison de la courte durée à courir jusqu'à leur échéance.

Les prêts et créances sont initialement comptabilisés au montant que la Société s'attend à recevoir, moins, lorsqu'elle est significative, une décote pour ramener ce montant à la juste valeur. Ultérieurement, les prêts et créances sont évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, diminué d'une provision pour pertes de valeur.



# Stella-Jones Inc.

Notes annexes

(non auditées)

31 mars 2011 et 2010

---

(les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

- iv) Passifs financiers au coût amorti : Les passifs financiers au coût amorti comprennent les comptes fournisseurs, la dette bancaire et la dette à long terme. Les comptes fournisseurs sont initialement comptabilisés au montant devant être payé moins, lorsqu'elle est significative, une décote pour ramener ce montant à la juste valeur. Ultérieurement, les comptes fournisseurs sont évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. La dette bancaire et la dette à long terme sont initialement comptabilisées à la juste valeur, après déduction des coûts de transaction engagés, et elles sont ultérieurement évaluées au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les passifs financiers sont classés dans le passif courant si le paiement est exigible dans les 12 mois. Autrement, ils sont présentés dans le passif non courant.

- v) Instruments financiers dérivés : La Société se sert de dérivés sous la forme de swaps de taux d'intérêt pour gérer les risques liés à ses emprunts à taux variable. Tous les dérivés classés comme détenus à des fins de transaction sont présentés à l'état de la situation financière et classés comme des éléments courants ou non courants selon les modalités contractuelles de l'instrument, et les gains et les pertes résultant de la réévaluation sont inclus au compte de résultat. Tous les dérivés se qualifiant pour la comptabilité de couverture sont présentés à l'état de la situation financière et classés comme des éléments courants ou non courants selon les modalités contractuelles de l'instrument, et les gains et les pertes résultant de la réévaluation sont inclus dans l'état du résultat global.

## Transactions de couverture

La Société conclut des contrats de change à terme afin de limiter son exposition au risque de variation des flux de trésorerie liés aux ventes en dollars américains. Elle conclut également des swaps de taux d'intérêt afin de réduire l'incidence des variations de taux d'intérêt sur son endettement à court terme et sa dette à long terme. Ces contrats sont traités comme des couvertures de flux de trésorerie aux fins comptables et ne sont pas désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net ni détenus aux fins de spéculation.

Les instruments financiers dérivés effectifs détenus à des fins de couverture des flux de trésorerie sont constatés à leur juste valeur, et les variations de la juste valeur liées à la partie efficace de la couverture sont constatées dans les autres éléments du résultat global. Les variations de la juste valeur liées à la partie non efficace de la couverture sont immédiatement portées au compte consolidé de résultat. Les variations de la juste valeur des contrats de change à terme et des swaps de taux d'intérêt constatées dans les autres éléments du résultat global sont reclassées aux postes « Ventes » et « Intérêts sur la dette à long terme », respectivement, du compte consolidé de résultat des périodes au cours desquelles les flux de trésorerie constituant les éléments couverts influent sur le résultat.

# Stella-Jones Inc.

Notes annexes

(non auditées)

31 mars 2011 et 2010

---

(les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Lorsqu'un instrument dérivé n'est pas admissible à titre de couverture efficace, ou lorsque l'instrument de couverture est vendu ou liquidé avant son échéance, la comptabilité de couverture, s'il y a lieu, cesse d'être appliquée prospectivement. Le cumul des autres éléments du résultat global liés à des couvertures par contrats de change à terme et par swaps de taux d'intérêt qui cessent d'être efficaces est reclassé à titre d'écarts de change et d'intérêts sur la dette à long terme, respectivement, dans le compte consolidé de résultat des périodes au cours desquelles les flux de trésorerie constituant les éléments couverts influent sur le résultat. En outre, si les éléments couverts sont vendus ou liquidés avant l'échéance, la comptabilité de couverture cesse d'être appliquée, et le cumul des autres éléments du résultat global connexe est immédiatement reclassé dans le compte consolidé de résultat à la date d'échéance initiale de l'élément couvert.

La Société a désigné une partie de sa dette à long terme libellée en dollars américains comme une couverture de son investissement net dans des établissements étrangers. Les écarts de change liés à une dette désignée comme une couverture d'un investissement net dans des établissements étrangers sont comptabilisés dans le cumul des autres éléments du résultat global.

## Résultat par action

Le résultat de base par action est obtenu en divisant le résultat net attribuable aux porteurs de titres de capitaux propres de la Société pour la période par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période.

Le résultat dilué par action est calculé selon la méthode du rachat d'actions. Selon cette méthode, le résultat par action est calculé comme si les options avaient été exercées au début de la période (ou au moment de leur émission, si celle-ci a eu lieu plus tard) et comme si les fonds obtenus de la période des options avaient servi à acheter des actions ordinaires de la Société à leur cours moyen pour la période.

## 3 Estimations comptables et jugements critiques

Pour préparer les états financiers conformément aux IFRS, la direction doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs ainsi que sur la présentation d'actifs et de passif éventuels à la date des états financiers, de même que sur les montants des produits des activités ordinaires et des charges de la période visée. Les éléments importants qui font l'objet d'estimations et d'hypothèses comprennent la durée d'utilité estimative des actifs, la dépréciation du goodwill et la dépréciation des actifs à long terme. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations et l'écart peut être important. Les estimations sont revues périodiquement et, si nécessaire, des ajustements sont comptabilisés dans le compte consolidé de résultat dès qu'ils sont déterminés.

### Estimation de la dépréciation du goodwill

La Société effectue des tests de dépréciation du goodwill annuellement. L'estimation de la valeur recouvrable des UGT repose sur le calcul de la valeur d'utilité, qui nécessite le recours à des estimations. Voir la note 5 pour de plus amples informations à ce sujet.

# Stella-Jones Inc.

Notes annexes

(non auditées)

31 mars 2011 et 2010

---

(les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

## Estimation de la dépréciation des actifs à long terme

Les immobilisations corporelles et incorporelles qui ont une durée d'utilité déterminée (appelées les « actifs à long terme ») sont soumises à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que les activités futures ne permettront peut-être pas de recouvrer leur valeur comptable. Le test de dépréciation consiste à déterminer si la valeur comptable excède la valeur recouvrable à la date d'évaluation. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente et la valeur d'utilité. L'estimation de flux de trésorerie futurs repose sur des jugements et pourrait changer. Une incertitude liée à la mesure existe puisqu'un changement défavorable d'une seule ou d'une combinaison de ces hypothèses ou d'un changement dans l'utilisation de ces actifs pourrait entraîner un changement significatif de la valeur comptable des actifs à long terme soumis au test de dépréciation.

## Incidence des nouvelles normes comptables publiées mais non encore en vigueur

Publiée en novembre 2009, IFRS 9, *Instruments financiers*, porte sur le classement et l'évaluation des actifs financiers et remplace les catégories multiples et les modèles d'évaluation énoncés dans IAS 39 pour les instruments de créance par un nouveau modèle d'évaluation mixte comportant seulement deux catégories : coût amorti et juste valeur par le biais du résultat net. IFRS 9 remplace aussi les modèles pour l'évaluation des instruments de capitaux propres, ces instruments étant comptabilisés soit à la juste valeur par le biais du résultat net, soit à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. Lorsque de tels instruments de capitaux propres sont évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, les dividendes, dans la mesure où ils ne représentent pas clairement un remboursement du placement, sont comptabilisés en résultat net. Cependant, les autres profits et pertes, y compris les pertes de valeur, associés à ces instruments demeurent indéfiniment dans le cumul des autres éléments du résultat global. La norme s'appliquera aux périodes comptables ouvertes à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013 et son adoption anticipée est autorisée. La Société n'a pas encore évalué l'incidence de cette norme ni déterminé si elle l'adoptera par anticipation.

Au mois de mai 2011, l'International Accounting Standards Board (« l'IASB ») a publié les normes suivantes que la société n'a pas encore adoptées : IFRS 10, *États financiers consolidés*, IFRS 11, *Accords conjoints*, IFRS 12, *Informations à fournir sur les participations dans les autres entités*, IAS 27, *États financiers individuels*, IFRS 13, *Évaluation de la juste valeur* et IAS 28 modifiée, *Participations dans des entreprises associées et des coentreprises*. Chacune de ces normes s'applique aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013 et leur adoption anticipée est permise. La société n'a pas encore commencé à évaluer l'incidence qu'auront ces nouvelles normes et ces normes modifiées et s'il y a lieu d'adopter par anticipation l'une ou l'autre des nouvelles exigences.

Voici un bref résumé des nouvelles normes :

### IFRS 10 – États financiers consolidés

IFRS 10 exige d'une entité qu'elle consolide une entité sous son contrôle, lorsqu'elle est exposée à ses rendements variables du fait de l'exercice d'un rôle dans celle-ci, ou a des droits sur ces rendements, et qu'elle a la capacité d'influer sur ces rendements du fait de son pouvoir sur l'entité. Selon les IFRS actuellement en vigueur, la consolidation est requise quand une entité a le pouvoir de diriger les méthodes financières et opérationnelles d'une autre entité afin de tirer des avantages de ses activités. IFRS 10 remplace l'interprétation

# Stella-Jones Inc.

Notes annexes

(non auditées)

31 mars 2011 et 2010

---

(les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

SIC-12, Consolidation – Entités ad hoc et certaines parties d'IAS 27, États financiers consolidés et individuels.

## IFRS 11 – Accords conjoints

IFRS 11 exige d'un coentrepreneur qu'il comptabilise sa participation dans une coentreprise comme une coentreprise ou comme opération conjointe. Les coentreprises seront comptabilisées à la valeur de consolidation, tandis que dans le cas d'une opération conjointe, un coentrepreneur comptabilisera sa quote-part des actifs, des passifs, des produits et des charges. Selon les normes IFRS actuellement en vigueur, les entités ont le choix de comptabiliser leurs participations dans des coentreprises selon la méthode de la consolidation proportionnelle ou selon la méthode de la comptabilisation à la valeur de consolidation. IFRS 11 remplace IAS 31, *Participations dans des coentreprises* et SIC-13, *Entités contrôlées conjointement — apports non monétaires par des coentrepreneurs*.

## IFRS 12 – Informations à fournir sur les participations dans les autres entités

IFRS 12 indique les informations à fournir au sujet des participations dans d'autres entités, telles que des coentreprises, les satellites, les entités ad hoc et les véhicules hors bilans. La norme reprend certaines obligations d'information existantes et introduit de nouvelles obligations importantes à l'égard de la nature des participations détenues dans des autres entités et des risques connexes.

## IFRS 13 – Évaluation de la juste valeur

IFRS 13 est une norme exhaustive sur les évaluations de la juste valeur et les informations à fournir à l'égard de toutes les normes IFRS. La nouvelle norme précise que la juste valeur correspond au prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif si une transaction entre des intervenants du marché avait lieu à la date d'évaluation. Elle indique également les informations à fournir sur l'évaluation de la juste valeur. Les IFRS actuellement en vigueur présentent les directives relatives à l'évaluation et à la présentation de la juste valeur de façon dispersée, entre quelques normes précises qui exigent les évaluations de la juste valeur, mais qui, dans bien des cas, n'établissent pas de base d'évaluation précise ni d'obligations d'information cohérentes.

## Amendements aux autres normes

Des amendements ont également été apportés aux normes existantes, y compris IAS 27, *États financiers individuels* et IAS 28, *Participations dans des entreprises associées et des coentreprises*. IAS 27 traite de la comptabilisation des filiales, des entités contrôlées conjointement et des entreprises associées dans des états financiers non consolidés. Les modifications apportées à IAS 28 étendent le champ d'application de la norme aux coentreprises et tiennent compte des modifications apportées aux normes IFRS 10, 11, 12 et 13.

# Stella-Jones Inc.

Notes annexes

(non auditées)

31 mars 2011 et 2010

---

(les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

## 4 Adoption des IFRS

Les états financiers consolidés intermédiaires pour la période close le 31 mars 2011 sont les premiers états financiers de la Société établis conformément aux IFRS. Pour toutes les périodes comptables antérieures à cette période, la Société établissait ses états financiers selon les PCGR du Canada, Partie V. Conformément à IFRS 1, certaines informations concernant la transition aux IFRS sont présentées dans la présente note. Ces informations sont établies conformément aux IFRS de la manière indiquée dans le mode de présentation, à la note 2.

IFRS 1 exige la présentation d'informations financières comparatives. La première date à laquelle la Société a appliqué les IFRS, le 1<sup>er</sup> janvier 2010, devient la « date de transition ». IFRS 1 exige que les nouveaux adoptants appliquent rétrospectivement toutes les normes IFRS en vigueur à la date de clôture, soit le 31 décembre 2011 pour la Société. IFRS 1 prévoit toutefois que certaines exemptions facultatives et certaines exceptions obligatoires s'appliquent aux nouveaux adoptants.

### Choix initiaux lors de l'adoption

Exemptions facultatives disponibles en vertu d'IFRS 1

- a) **Regroupements d'entreprises** – IFRS 1 prévoit que le nouvel adoptant peut décider de ne pas appliquer IFRS 3, *Regroupements d'entreprises*, rétrospectivement pour des regroupements d'entreprises qui ont eu lieu avant la date de transition. La Société a fait ce choix.
- b) **Avantages du personnel futurs** – IFRS 1 prévoit que le nouvel adoptant peut décider de comptabiliser aux résultats non distribués à la date de transition tous les écarts actuariels cumulatifs reportés en vertu des PCGR du Canada. La Société a fait ce choix.
- c) **Montant cumulé des différences de conversion** – IFRS 1 permet au nouvel adoptant de se soustraire à IAS 21, *Effets des variations des cours des monnaies étrangères*, pour le montant cumulé des différences de conversion qui existaient à la date de transition aux IFRS. Elle permet de ramener à zéro le montant cumulé des différences de conversion à la date de transition. La Société a fait ce choix, elle a éliminé le montant cumulé des différences de conversion et a porté le montant correspondant aux résultats non distribués à la date de transition.
- d) **Coûts d'emprunt** – IFRS 1 permet à une entité d'adopter IAS 23, *Coûts d'emprunt*, à titre prospectif et d'inscrire à l'actif les coûts d'emprunt pour les projets dont l'inscription à l'actif débute après la date de transition. La Société a fait ce choix.
- e) **Contrats de location** – L'exemption disponible en vertu d'IFRS 1 qui permet l'application rétrospective de l'International Financial Reporting Interpretations Committee Interpretation 4 (IFRIC 4), *Déterminer si un accord contient un contrat de location*, a été utilisée pour déterminer si un contrat existant au 1<sup>er</sup> janvier 2010 contient un contrat de location sur la base des faits et des circonstances qui existaient à cette date.

# Stella-Jones Inc.

Notes annexes

(non auditées)

31 mars 2011 et 2010

---

(les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

- f) **Paiements fondés sur des actions** – IFRS 1 permet à un nouvel adoptant de ne pas appliquer IFRS 2, *Paiement fondé sur des actions*, à tous les instruments de capitaux propres acquis à la date de la transition et de ne pas appliquer IFRS 2 aux paiements fondés sur des actions réglés en trésorerie antérieurement à la date de transition. La Société a fait le choix de ne pas se prévaloir de l'exemption et d'appliquer IFRS 2 à toutes les options d'achat d'actions.
- g) **Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations** – La Société a appliqué les exigences de IFRIC 1, *Variation des passifs existants relatifs au démantèlement ou à la remise en état et des autres passifs similaires*, qui préconise que les variations relatives au démantèlement, à la remise en état et à tout autre passif similaire soient ajoutées ou déduites, rétrospectivement, du coût de l'actif et que le montant amortissable de l'actif soit ajusté et amorti prospectivement sur la durée d'utilité restante. La Société a fait le choix de ne pas appliquer IFRIC 1 pour les variations relatives à ces passifs, qui sont survenues avant la date de transition.

Exceptions obligatoires prévues par IFRS 1

- h) **Comptabilité de couverture** – La comptabilité de couverture ne peut être appliquée à titre prospectif qu'à partir de la date de transition pour les transactions qui répondent à ce moment aux conditions de la comptabilité de couverture prévues par IAS 39, *Instruments financiers : comptabilisation et évaluation*. Il est interdit de désigner rétrospectivement des relations de couverture ou de créer rétrospectivement des documents justificatifs. En conséquence, seules les relations qui répondent aux conditions de la comptabilité de couverture à la date de transition sont prises en compte à titre de couvertures dans les résultats de la Société en IFRS.
- i) **Estimations** – En vertu d'IFRS 1, les estimations établies par une entité selon les IFRS à la date de transition doivent être cohérentes avec les estimations établies selon les PCGR utilisés précédemment pour la même date, sauf si des éléments probants objectifs démontrent que ces estimations étaient erronées. Les estimations de la Société en date du 1<sup>er</sup> janvier 2010 sont cohérentes avec ses estimations établies selon les PCGR du Canada pour la même date.

## Incidences de la transition aux IFRS

Selon IFRS 1, une entité doit faire le rapprochement des capitaux propres et du résultat global pour les périodes closes avant le 1<sup>er</sup> janvier 2010. Ce qui suit représente le rapprochement entre les PCGR du Canada et les IFRS pour l'état de la situation financière aux 1<sup>er</sup> janvier 2010, 31 mars 2010 et 31 décembre 2010 ainsi que le compte de résultat et l'état du résultat global pour la période de trois mois close le 31 mars 2010 et l'exercice clos le 31 décembre 2010.

Les rapprochements des flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles, d'investissement et de financement ne sont pas présentés étant donné que les changements sont non significatifs.

# Stella-Jones Inc.

Notes annexes

(non auditées)

31 mars 2011 et 2010

(les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

## Rapprochement de l'état de la situation financière

Note	Au 31 décembre 2010			Au 31 mars 2010			Au 1 <sup>er</sup> janvier 2010		
	PCGR du Canada \$	Aj. \$	IFRS \$	PCGR du Canada \$	Aj. \$	IFRS \$	PCGR du Canada \$	Aj. \$	IFRS \$
<b>Actif</b>									
<b>Actif courant</b>									
Débiteurs	56 315	-	56 315	52 149	-	52 149	30 160	-	30 160
Instruments financiers dérivés	-	-	-	2 181	-	2 181	2 196	-	2 196
Stocks	205 335	-	205 335	197 886	-	197 886	212 590	-	212 590
Charges payées d'avance	4 517	-	4 517	3 009	-	3 009	3 223	-	3 223
Impôt sur le résultat à recouvrer	2 875	-	2 875	806	-	806	4 726	-	4 726
Actif d'impôt différé	3 206	(3 206)	-	1 345	(1 345)	-	1 683	(1 683)	-
Liquidités soumises à des restrictions	-	-	-	142 920	-	142 920	-	-	-
	272 248	(3 206)	269 042	400 296	(1 345)	398 951	254 578	(1 683)	252 895
<b>Actif non courant</b>									
Immobilisations corporelles	113 956	(9 193)	104 763	95 266	(9 363)	85 903	96 885	(9 201)	87 684
Immobilisations incorporelles	54 986	9 193	64 179	6 911	9 363	16 274	7 580	9 201	16 781
Goodwill	73 973	-	73 973	5 310	-	5 310	5 494	-	5 494
Autres actifs	6 152	(821)	5 331	4 662	55	4 717	4 878	307	5 185
Actif d'impôt différé	318	3 352	3 670	2 119	1 491	3 610	1 380	1 829	3 209
	521 633	(675)	520 958	514 564	201	514 765	370 795	453	371 248
<b>Passif et capitaux propres</b>									
<b>Passif courant</b>									
Dette bancaire	31 923	-	31 923	49 861	-	49 861	56 119	-	56 119
Comptes créditeurs et charges à payer	34 741	(2 271)	32 470	30 077	-	30 077	21 512	-	21 512
Passif d'impôt différé	292	(292)	-	869	(869)	-	869	(869)	-
Partie courante de la dette à long terme	10 459	-	10 459	9 592	-	9 592	4 746	-	4 746
Partie courante des provisions	2 434	2 271	4 705	1 419	-	1 419	1 235	-	1 235
	79 849	(292)	79 557	91 818	(869)	90 949	84 481	(869)	83 612
<b>Passif non courant</b>									
Dette à long terme	115 369	-	115 369	139 440	-	139 440	82 334	-	82 334
Passif d'impôt différé	37 956	399	38 355	15 927	1 173	17 100	16 257	1 236	17 493
Provisions	3 676	(8)	3 668	4 127	51	4 178	4 629	-	4 629
Obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi	2 063	509	2 572	1 778	541	2 319	1 716	541	2 257
Instruments financiers dérivés	1 335	-	1 335	1 487	-	1 487	1 400	-	1 400
	240 248	608	240 856	254 577	896	255 473	190 817	908	191 725
<b>Capitaux propres</b>									
Capital social	130 229	-	130 229	52 162	-	52 162	52 019	-	52 019
Reçus de souscription	-	-	-	77 733	-	77 733	-	-	-
Surplus d'apport	1 136	240	1 376	852	310	1 162	777	335	1 112
Résultats non distribués	158 934	(3 298)	155 636	134 110	(2 780)	131 330	130 580	(2 565)	128 015
Cumul des autres éléments du résultat global	(8 914)	1 775	(7 139)	(4 870)	1 775	(3 095)	(3 398)	1 775	(1 623)
	281 385	(1 283)	280 102	259 987	(695)	259 292	179 978	(455)	179 523
	521 633	(675)	520 958	514 564	201	514 765	370 795	453	371 248

# Stella-Jones Inc.

Notes annexes

(non auditées)

31 mars 2011 et 2010

(les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

## Rapprochement du compte de résultat

	Note	Pour l'exercice clos le 31 décembre 2010			Pour la période de trois mois close le 31 mars 2010		
		PCGR du Canada \$	Aj. \$	IFRS \$	PCGR du Canada \$	Aj. \$	IFRS \$
<b>Ventes</b>		561 046	-	561 046	99 360	-	99 360
<b>Charges (produits)</b>							
Coût des ventes	p	457 428	10 355	467 783	81 197	1 766	82 963
Frais de vente et d'administration	f, i, j, k	32 594	(46)	32 548	5 889	26	5 915
Autres pertes (gains), montant net		25	-	25	8	-	8
Amortissement des immobilisations corporelles et des immobilisations incorporelles	p	10 355	(10 355)	-	1 766	(1 766)	-
		500 402	(46)	500 356	88 860	26	88 886
<b>Résultat opérationnel</b>		60 644	46	60 690	10 500	(26)	10 474
<b>Charges financières</b>							
Intérêts sur la dette à long terme		8 914	-	8 914	1 484	-	1 484
Autres intérêts		1 651	-	1 651	322	-	322
		10 565	-	10 565	1 806	-	1 806
<b>Résultat avant impôt</b>		50 079	46	50 125	8 694	(26)	8 668
<b>Charge (économie) d'impôt sur le résultat</b>							
Exigible		16 996	-	16 996	2 454	-	2 454
Différé		(1 312)	-	(1 312)	426	-	426
		15 684	-	15 684	2 880	-	2 880
<b>Résultat net de la période</b>		34 395	46	34 441	5 814	(26)	5 788
Résultat de base par action ordinaire		2,27		2,27	0,46		0,46
Résultat dilué par action ordinaire		2,26		2,26	0,46		0,45



# Stella-Jones Inc.

Notes annexes

(non auditées)

31 mars 2011 et 2010

(les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

## Rapprochement de l'état du résultat global

	Note	Pour l'exercice clos le 31 décembre 2010			Pour la période de trois mois close le 31 mars 2010		
		PCGR du Canada \$	Aj. \$	IFRS \$	PCGR du Canada \$	Aj. \$	IFRS \$
<b>Résultat net de la période</b>	f, i, j, k	34 395	46	34 441	5 814	(26)	5 788
<b>Autres éléments du résultat global</b>							
Variation nette des pertes non réalisées à la conversion des états financiers des établissements étrangers		(8 471)	-	(8 471)	(2 764)	-	(2 764)
Variation des gains non réalisés à la conversion des dettes à long terme désignées comme couverture d'un investissement net dans des établissements étrangers (déduction faite de l'impôt sur le résultat de (348) \$; néant au 31 mars 2010)		2 880	-	2 880	1 345	-	1 345
Variation nette des pertes sur la juste valeur des instruments dérivés désignés comme couverture de flux de trésorerie (déduction faite de l'impôt sur le résultat de 23 \$; 24 \$ au 31 mars 2010)		(85)	-	(85)	(53)	-	(53)
Écarts actuariels sur les obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi (déduction faite de l'impôt sur le résultat de 260 \$; 63 \$ au 31 mars 2010)	e, h, n	-	(779)	(779)	-	(189)	(189)
Gains sur couvertures de flux de trésorerie reclassés au résultat net		160	-	160	-	-	-
		<u>(5 516)</u>	<u>(779)</u>	<u>(6 295)</u>	<u>(1 472)</u>	<u>(189)</u>	<u>(1 661)</u>
<b>Résultat global</b>		<u>28 879</u>	<u>(733)</u>	<u>28 146</u>	<u>4 342</u>	<u>(215)</u>	<u>4 127</u>

- a) Selon les IFRS, il ne convient pas de classer les soldes d'impôt différé comme courants, quel que soit le classement de l'actif ou du passif auquel l'impôt différé se rapporte ou le moment prévu de l'inversion des différences. Selon les PCGR du Canada, l'impôt différé associé à l'actif courant ou au passif courant doit être classé comme courant. En conséquence, un actif d'impôt différé courant de 1 683 \$ comptabilisé selon les PCGR du Canada au 1<sup>er</sup> janvier 2010 (1 345 \$ au 31 mars 2010 et 3 206 \$ au 31 décembre 2010) a été reclassé comme non courant selon les IFRS. Au 1<sup>er</sup> janvier 2010, un passif d'impôt différé courant de 869 \$ comptabilisé selon les PCGR du Canada (869 \$ au 31 mars 2010 et 292 \$ au 31 décembre 2010) a été reclassé comme non courant selon les IFRS.
- b) La Société détient actuellement des droits de coupe qu'elle classait comme immobilisations corporelles en vertu des PCGR du Canada.

Selon les IFRS, les droits de coupe peuvent être comptabilisés à titre de contrats de location simple, d'immobilisations incorporelles ou d'actifs agricoles, selon la nature des contrats. La Société a conclu que, selon les IFRS, les droits de coupe doivent être classés comme immobilisations incorporelles et traités comme tels en vertu d'IAS 38, *Immobilisations incorporelles*. En conséquence, au 1<sup>er</sup> janvier 2010, un montant de 6 150 \$ (6 352 \$ au 31 mars 2010 et 6 314 \$ au 31 décembre 2010) a été reclassé des immobilisations corporelles aux immobilisations incorporelles.

# Stella-Jones Inc.

Notes annexes

(non auditées)

31 mars 2011 et 2010

---

(les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

- c) La Société détient actuellement du bois sur pied qu'elle classait comme immobilisations corporelles selon les PCGR du Canada. La Société a analysé la nature du bois sur pied et a conclu que, selon les IFRS, ces actifs sont classés comme immobilisations incorporelles et assujettis à IAS 38. En conséquence, au 1<sup>er</sup> janvier 2010, un montant de 3 051 \$ (3 011 \$ au 31 mars 2010 et 2 879 \$ au 31 décembre 2010) a été reclassé des immobilisations corporelles aux immobilisations incorporelles.
- d) Comme il est mentionné précédemment dans les exemptions facultatives disponibles en vertu d'IFRS 1, la Société a décidé de se prévaloir de l'exemption relativement aux avantages du personnel futurs et de comptabiliser aux résultats non distribués consolidés à la date de transition le total de ses écarts actuariels cumulés dans le cadre de ses régimes de retraite. En conséquence, la valeur comptable de l'actif au titre des prestations constituées a été majorée de 307 \$ au 1<sup>er</sup> janvier 2010.
- e) Comme il est indiqué dans les méthodes comptables significatives à la note 2, les écarts actuariels découlant des ajustements liés à l'expérience et des changements d'hypothèses actuarielles sont imputés ou portés au crédit des autres éléments du résultat global de la période au cours de laquelle ils surviennent.

Selon les PCGR du Canada, la Société appliquait la méthode dite du « couloir » pour comptabiliser ces écarts. Suivant cette méthode, les écarts actuariels ne sont comptabilisés que s'ils dépassent des seuils définis. Le changement de méthode entraîne une diminution de la valeur comptable de l'actif au titre des prestations constituées de 699 \$ au 31 décembre 2010 afin de permettre la comptabilisation d'une perte de 1 066 \$ pour l'exercice (augmentation de 55 \$ au 31 mars 2010, afin de permettre la comptabilisation d'une perte de 252 \$ au résultat global pour la période). Aucun écart actuariel n'avait été comptabilisé selon les PCGR du Canada en vertu de la méthode dite du « couloir ».

- f) La charge comptabilisée pour les régimes de retraite selon les IFRS diffère de celle qui est comptabilisée selon les PCGR du Canada. Au 31 décembre 2010, cette différence relative aux coûts au titre de services passés a donné lieu à une diminution de la valeur comptable de l'actif au titre des prestations constituées de 122 \$.
- g) Comme il est mentionné précédemment dans les exemptions facultatives disponibles en vertu d'IFRS 1, la Société a décidé de se prévaloir de l'exemption relativement aux avantages du personnel futurs et de comptabiliser aux résultats non distribués consolidés à la date de transition le total des pertes actuarielles cumulées dans le cadre du régime d'avantages postérieurs à la retraite. En conséquence, la valeur comptable du passif net des obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi a été majorée de 990 \$ au 1<sup>er</sup> janvier 2010.
- h) Comme il est indiqué dans les méthodes comptables significatives à la note 2, les écarts actuariels découlant des ajustements liés à l'expérience et des changements d'hypothèses actuarielles sont imputés ou portés au crédit des autres éléments du résultat global de la période au cours de laquelle ils surviennent.

# Stella-Jones Inc.

Notes annexes

(non auditées)

31 mars 2011 et 2010

---

(les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Le changement de méthode entraîne une augmentation du passif net des obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi de 1 023 \$ au 31 décembre 2010 afin de permettre la comptabilisation d'un gain actuariel de 33 \$ au résultat global pour l'exercice. Aucun écart actuariel n'avait été comptabilisé selon les PCGR du Canada en vertu de la méthode dite du « couloir ».

- i) Selon IAS 19, *Avantages du personnel*, les droits à prestations doivent être affectés à partir de la date à laquelle les services du membre du personnel commencent à générer de tels droits en vertu du régime, jusqu'à la date à laquelle les services futurs ne généreront plus un montant significatif de droits à prestations. Dans le cas de la Société, la période d'affectation des droits aux salariés non syndiqués serait les 10 dernières années de service pour l'obtention de la pleine admissibilité.

Selon les PCGR du Canada, les droits à prestations sont affectés à partir de la date d'embauche. L'incidence de ce changement au 1<sup>er</sup> janvier 2010 est une réduction de la valeur comptable du passif net des obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi de 449 \$ (449 \$ au 31 mars 2010 et 514 \$ au 31 décembre 2010).

- j) Selon les IFRS, chaque tranche d'une attribution de rémunération fondée sur des actions dont l'acquisition est graduelle est considérée comme une attribution distincte assortie d'une date d'acquisition et d'une juste valeur différentes.

Selon les PCGR du Canada, la juste valeur d'une attribution de rémunération fondée sur des actions dont l'acquisition est graduelle est calculée comme constituant une seule attribution, et la juste valeur qui en résulte est comptabilisée selon la méthode de l'amortissement linéaire au cours de la période d'acquisition. En conséquence de ce changement, le surplus d'apport a été majoré de 335 \$ et les résultats non distribués ont été réduits du même montant au 1<sup>er</sup> janvier 2010. En 2010, ce changement a eu pour effet de réduire le surplus d'apport de 25 \$ au 31 mars 2010 et de 95 \$ au 31 décembre 2010 et d'augmenter les résultats des mêmes montants à ces dates.

- k) La Société a des unités d'actions incessibles (les « UAI ») qui ont été attribuées le 18 décembre 2009. Selon les PCGR du Canada, un passif est comptabilisé en fonction de la valeur intrinsèque des droits, et les variations sont constatées dans le compte consolidé de résultat de chaque période.

Selon les IFRS, une entité doit évaluer le passif engagé à la juste valeur au moyen d'un modèle d'évaluation des options. Jusqu'au règlement du passif, sa juste valeur est réévaluée à chaque date de clôture et les variations de la juste valeur sont constatées à mesure que les droits deviennent acquis. À partir du 1<sup>er</sup> janvier 2010, la Société a utilisé le modèle Black-Scholes pour évaluer le passif lié à ses UAI. Aucun ajustement n'a été comptabilisé au 1<sup>er</sup> janvier 2010. Au 31 mars 2010, le passif non courant a été majoré de 51 \$ et les résultats ont été réduits du même montant. Au 31 décembre 2010, le passif non courant a été diminué de 8 \$ et les résultats ont été majorés du même montant.

# Stella-Jones Inc.

Notes annexes

(non auditées)

31 mars 2011 et 2010

(les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

- l) Comme il est mentionné précédemment dans les exemptions facultatives disponibles en vertu d'IFRS 1, la Société a décidé de ramener à zéro à la date de transition le montant cumulé des différences de conversion, qui comprend les gains et les pertes résultant de la conversion des établissements étrangers. Le cumul des autres éléments du résultat global a été majoré de 1 775 \$ et les résultats non distribués ont été diminués du même montant.

- m) Les actifs d'impôt différé ont été ajustés comme suit :

	Note	Au 31 décembre 2010 \$	Au 31 mars 2010 \$	Au 1 <sup>er</sup> janvier 2010 \$
<b>Actifs d'impôt différé</b>				
Période d'attribution des avantages du personnel futurs	i	146	146	146
Reclassement de l'actif d'impôt différé courant	a	3 206	1 345	1 683
		<u>3 352</u>	<u>1 491</u>	<u>1 829</u>

- n) Les passifs d'impôt différé ont été ajustés comme suit :

	Note	Au 31 décembre 2010 \$	Au 31 mars 2010 \$	Au 1 <sup>er</sup> janvier 2010 \$
<b>Passifs d'impôt différé</b>				
Avantages du personnel futurs – écarts actuariels	d, e, g, h	107	304	367
Reclassement du passif d'impôt différé courant	a	292	869	869
		<u>399</u>	<u>1 173</u>	<u>1 236</u>

- o) Au 31 décembre 2010, un montant de 2 271 \$ a été reclassé des comptes créditeurs et charges à payer à la partie courante des provisions. Ce reclassement est basé sur la nature de ce passif.
- p) L'amortissement a été reclassé au coût des ventes afin d'être conforme avec la présentation requise selon les IFRS.

# Stella-Jones Inc.

Notes annexes

(non auditées)

31 mars 2011 et 2010

(les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

- q) Le tableau suivant présente les ajustements apportés aux résultats non distribués par suite du passage des PCGR du Canada aux IFRS :

	Note	Au 31 décembre 2010 \$	Au 31 mars 2010 \$	Au 1 <sup>er</sup> janvier 2010 \$
Résultats non distribués comptabilisés selon les PCGR du Canada		158 934	134 110	130 580
Augmentation (diminution) découlant des ajustements liés aux IFRS :				
Gain actuariel au titre des avantages du personnel futurs – régime de retraite	d	307	307	307
Perte actuarielle au titre des avantages du personnel futurs – régime d'avantages postérieurs au départ à la retraite	g	(990)	(990)	(990)
Période d'attribution des avantages du personnel futurs – régime d'avantages postérieurs au départ à la retraite	i	514	449	449
Charges de l'exercice liées aux avantages du personnel futurs – régime de retraite	f	(122)	-	-
Amortissement des options d'achat d'actions des employés	j	(240)	(310)	(335)
Amortissement des unités d'actions incessibles	k	8	(51)	-
Perte actuarielle au titre des avantages du personnel futur – régime de retraite	e	(1 006)	(252)	-
Économie d'impôt sur la perte actuarielle – régime de retraite	n	252	63	-
Perte actuarielle au titre des avantages du personnel futurs – régime d'avantages postérieurs au départ à la retraite	h	(33)	-	-
Économie d'impôt sur la perte actuarielle – régime d'avantages postérieurs au départ à la retraite	n	8	-	-
Montant cumulé des différences de conversion	l	(1 775)	(1 775)	(1 775)
Impôt sur le résultat différé	m, n	(221)	(221)	(221)
		(3 298)	(2 780)	(2 565)
Résultats non distribués comptabilisés selon les IFRS		155 636	131 330	128 015

# Stella-Jones Inc.

Notes annexes

(non auditées)

31 mars 2011 et 2010

(les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

- r) Le tableau suivant présente les ajustements apportés aux autres éléments du résultat global par suite du passage des PCGR du Canada aux IFRS :

	Note	Au 31 décembre 2010 \$	Au 31 mars 2010 \$	Au 1 <sup>er</sup> janvier 2010 \$
Cumul des autres éléments du résultat global comptabilisés selon les PCGR du Canada		(8 914)	(4 870)	(3 398)
Augmentation (diminution) découlant des ajustements liés aux IFRS				
Montant cumulé des différences de conversion	1	1 775	1 775	1 775
Cumul des autres éléments du résultat global comptabilisés selon les IFRS		(7 139)	(3 095)	(1 623)

## 5 Informations additionnelles selon les IFRS pour l'exercice clos le 31 décembre 2010

### Classement des charges par nature

	\$
Matières premières et consommables utilisées	385 436
Traitements, salaires et bénéfices	44 967
Dotation aux amortissements	10 355
Autres charges engagées lors du processus de fabrication	17 199
Frais de transport	25 068
Autres frais	17 331
	<u>500 356</u>

### Charges au titre des avantages du personnel

	\$
Traitements, salaires et bénéfices	42 371
Options d'achat d'actions attribuées aux administrateurs et aux employés	400
Charges au titre des prestations de retraite	811
Régimes agréés de retraite collectifs	1 385
	<u>44 967</u>

Les charges au titre des avantages du personnel sont prises en compte dans le coût des ventes et les frais de vente et d'administration.

# Stella-Jones Inc.

Notes annexes

(non auditées)

31 mars 2011 et 2010

---

(les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

## Autres pertes (gains), montant net

	\$
Gain sur instruments financiers dérivés	(19)
Perte de change	44
	<hr/>
	25
	<hr/>

## Goodwill

Au moins une fois l'an, la Société soumet son goodwill à un test de dépréciation pour s'assurer qu'il n'est pas déprécié, conformément à la méthode comptable énoncée à la note 2. Les principales hypothèses retenues par la direction pour déterminer la valeur recouvrable du goodwill en 2010 comprennent des taux de croissance maximaux de 2,0 % ainsi qu'un taux d'actualisation après impôt de 11 %. Les prix des intrants et de la production observables sur le marché sont utilisés s'ils sont disponibles.

	Au 31 décembre 2010 \$	Au 31 mars 2010 \$	Au 1 <sup>er</sup> janvier 2010 \$
États-Unis	73 973	5 310	5 494
	<hr/>	<hr/>	<hr/>

## Rémunération des membres clés de la direction

Les membres clés de la direction comprennent les administrateurs (internes et externes) et certains membres de la haute direction. Le tableau ci-dessous présente la rémunération versée ou à verser aux membres clés de la direction.

	\$
Salaires, compensation et autres avantages	2 255
Paiements fondés sur des actions	171
	<hr/>
	2 426
	<hr/>

# Stella-Jones Inc.

Notes annexes

(non auditées)

31 mars 2011 et 2010

(les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

## 6 Immobilisations corporelles

	Terrains \$	Routes \$	Immeubles \$	Équipement de production et d'antipollution \$	Matériel roulant \$	Matériel de bureau \$	Total \$
<b>Au 1<sup>er</sup> janvier 2010</b>							
Coût	6 498	2 617	22 497	83 167	6 467	1 984	123 230
Cumul des amortissements	-	(853)	(4 712)	(26 863)	(2 178)	(940)	(35 546)
<b>Valeur comptable nette</b>	<b>6 498</b>	<b>1 764</b>	<b>17 785</b>	<b>56 304</b>	<b>4 289</b>	<b>1 044</b>	<b>87 684</b>
<b>Pour l'exercice clos le 31 décembre 2010</b>							
Valeur comptable nette d'ouverture	6 498	1 764	17 785	56 304	4 289	1 044	87 684
Acquisition d'une filiale	1 582	-	4 013	13 439	3 612	88	22 734
Ajouts	-	340	879	3 594	40	681	5 534
Cessions	-	-	-	-	(264)	-	(264)
Dotations aux amortissements	-	(318)	(654)	(2 489)	(980)	(410)	(4 851)
Transfert vers les actifs détenus en vue de la vente	(314)	-	(1 412)	-	-	-	(1 726)
Pertes de valeur	-	-	-	(1 394)	(339)	-	(1 733)
Différences de change	(152)	-	(565)	(1 653)	(234)	(11)	(2 615)
<b>Valeur comptable nette de clôture</b>	<b>7 614</b>	<b>1 786</b>	<b>20 046</b>	<b>67 801</b>	<b>6 124</b>	<b>1 392</b>	<b>104 763</b>
<b>Au 31 décembre 2010</b>							
Coût	7 614	2 957	25 284	96 691	8 856	2 722	144 124
Cumul des amortissements et des pertes de valeur	-	(1 171)	(5 238)	(28 890)	(2 732)	(1 330)	(39 361)
<b>Valeur comptable nette</b>	<b>7 614</b>	<b>1 786</b>	<b>20 046</b>	<b>67 801</b>	<b>6 124</b>	<b>1 392</b>	<b>104 763</b>
<b>Pour la période de trois mois close le 31 mars 2011</b>							
Valeur comptable nette d'ouverture	7 614	1 786	20 046	67 801	6 124	1 392	104 763
Ajouts	-	33	306	970	-	104	1 413
Dotations aux amortissements	-	(152)	(164)	(704)	(225)	(78)	(1 323)
Différences de change	(90)	-	(304)	(929)	(146)	(4)	(1 473)
<b>Valeur comptable nette de clôture</b>	<b>7 524</b>	<b>1 667</b>	<b>19 884</b>	<b>67 138</b>	<b>5 753</b>	<b>1 414</b>	<b>103 380</b>
<b>Au 31 mars 2011</b>							
Coût	7 524	3 045	25 253	96 610	8 658	2 811	143 901
Cumul des amortissements et des pertes de valeur	-	(1 378)	(5 369)	(29 472)	(2 905)	(1 397)	(40 521)
<b>Valeur comptable nette</b>	<b>7 524</b>	<b>1 667</b>	<b>19 884</b>	<b>67 138</b>	<b>5 753</b>	<b>1 414</b>	<b>103 380</b>



# Stella-Jones Inc.

Notes annexes

(non auditées)

31 mars 2011 et 2010

---

(les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

## 7 Immobilisations incorporelles et goodwill

Les immobilisations incorporelles, qui consistent en des relations clients, des ententes de non-concurrence, les droits de coupe, le bois sur pied et un enregistrement de la créosote, étaient initialement enregistrées à la juste valeur qui est devenue par la suite le coût. La présentation aux états consolidés de la situation financière est au coût moins l'amortissement cumulé, et la dépense d'amortissement est incluse au compte consolidé de résultat, au poste « Coût des ventes ».

Les relations clients comprennent des ententes à long terme avec certains clients et les relations d'affaires existantes au moment de l'acquisition. Le coût d'acquisition a été établi en fonction des avantages futurs associés à ces relations. Les relations clients découlant des contrats à long terme sont amorties selon la durée des contrats qui s'échelonnent sur trois à dix ans. Les relations clients découlant des relations d'affaires existantes au moment de l'acquisition sont amorties sur une période de dix ans.

Le coût d'acquisition des ententes de non-concurrence a été établi en fonction des paiements futurs actualisés à un taux de 10,2 %. Aux fins du calcul des flux de trésorerie, cet élément a été traité comme un élément hors caisse du fonds de roulement. Les immobilisations incorporelles découlant des ententes de non-concurrence sont amorties de façon linéaire sur la durée de vie des ententes, qui est de six ans.

À la suite de l'acquisition de Tangent, la Société a reconnu une valeur à un enregistrement de la créosote. Cette immobilisation incorporelle a une durée d'utilité indéterminée et n'est donc pas amortissable. L'enregistrement de la créosote a été initialement évalué à la juste valeur qui, par la suite, représente le coût.

# Stella-Jones Inc.

Notes annexes

(non auditées)

31 mars 2011 et 2010

(les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

La valeur comptable nette des immobilisations incorporelles se présente comme suit :

	Immobilisations incorporelles						Goodwill \$
	Relations clients \$	Ententes de non- concurrence \$	Enregistrement de la créosote \$	Droits de coupe \$	Bois sur pied \$	Total \$	
<b>Au 1<sup>er</sup> janvier 2010</b>							
Coût	4 603	5 980	-	6 505	4 717	21 805	5 494
Cumul des amortissements	(1 259)	(1 744)	-	(355)	(1 666)	(5 024)	-
<b>Valeur comptable nette</b>	<b>3 344</b>	<b>4 236</b>	<b>-</b>	<b>6 150</b>	<b>3 051</b>	<b>16 781</b>	<b>5 494</b>
<b>Pour l'exercice clos le 31 décembre 2010</b>							
Valeur comptable nette d'ouverture	3 344	4 236	-	6 150	3 051	16 781	5 494
Ajouts	-	-	-	287	635	922	-
Ajout des relations clients de Tangent	21 575	-	-	-	-	21 575	-
Ajout de l'enregistrement de la créosote de Tangent	-	-	31 723	-	-	31 723	-
Ajout du goodwill de Tangent	-	-	-	-	-	-	70 239
Dotations aux amortissements	(3 586)	(986)	-	(123)	(807)	(5 502)	-
Différences de change	(473)	(185)	(662)	-	-	(1 320)	(1 760)
<b>Valeur comptable nette de clôture</b>	<b>20 860</b>	<b>3 065</b>	<b>31 061</b>	<b>6 314</b>	<b>2 879</b>	<b>64 179</b>	<b>73 973</b>
<b>Au 31 décembre 2010</b>							
Coût	25 482	5 659	31 061	6 792	5 352	74 346	73 973
Cumul des amortissements	(4 622)	(2 594)	-	(478)	(2 473)	(10 167)	-
<b>Valeur nette comptable</b>	<b>20 860</b>	<b>3 065</b>	<b>31 061</b>	<b>6 314</b>	<b>2 879</b>	<b>64 179</b>	<b>73 973</b>
<b>Pour la période de trois mois close le 31 mars 2011</b>							
Valeur comptable nette d'ouverture	20 860	3 065	31 061	6 314	2 879	64 179	73 973
Ajouts	-	-	-	-	159	159	-
Dotations aux amortissements	(795)	(234)	-	(45)	(155)	(1 229)	-
Différences de change	(510)	(72)	(780)	-	-	(1 362)	(1 859)
<b>Valeur comptable nette de clôture</b>	<b>19 555</b>	<b>2 759</b>	<b>30 281</b>	<b>6 269</b>	<b>2 883</b>	<b>61 747</b>	<b>72 114</b>
<b>Au 31 mars 2011</b>							
Coût	24 200	5 517	30 281	6 792	5 511	72 301	72 114
Cumul des amortissements	(4 645)	(2 758)	-	(523)	(2 628)	(10 554)	-
<b>Valeur comptable nette</b>	<b>19 555</b>	<b>2 759</b>	<b>30 281</b>	<b>6 269</b>	<b>2 883</b>	<b>61 747</b>	<b>72 114</b>

# Stella-Jones Inc.

Notes annexes

(non auditées)

31 mars 2011 et 2010

(les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

## 8 Autres actifs

	Au 31 mars 2011 \$	Au 31 décembre 2010 \$	Au 1 <sup>er</sup> janvier 2010 \$
Avances pour l'utilisation des droits de coupe d'un tiers	246	246	300
Billets à recevoir	331	290	267
Actif au titre des prestations constituées	1 324	1 119	1 723
Actifs détenus en vue de la vente	3 252	3 318	2 895
Autres	94	358	-
	5 247	5 331	5 185

## 9 Provisions et autres passifs à long terme

	Provisions				Autres passifs à long terme			
	Reboisement \$	Restauration de sites \$	Autres \$	Total \$	UAI \$	Ententes de non- concurrence à payer \$	Total \$	Total global \$
<b>Solde au 1<sup>er</sup> janvier 2010</b>	1 159	88	-	1 247	15	4 602	4 617	5 864
Provisions portées au compte de résultat								
Provision supplémentaire	209	1 311	2 375	3 895	408	-	408	4 303
Utilisation de la provision	(283)	(290)	-	(573)	-	(1 300)	(1 300)	(1 873)
Accroissement des intérêts	-	-	-	-	-	389	389	389
Différences de change	-	-	(104)	(104)	-	(206)	(206)	(310)
<b>Solde au 31 décembre 2010</b>	1 085	1 109	2 271	4 465	423	3 485	3 908	8 373
Provisions portées au compte de résultat								
Provision supplémentaire	135	-	-	135	182	-	182	317
Utilisation de la provision	(5)	(560)	-	(565)	-	(309)	(309)	(874)
Accroissement des intérêts	-	-	-	-	-	80	80	80
Différences de change	-	(17)	(57)	(74)	-	(85)	(85)	(159)
<b>Solde au 31 mars 2011</b>	1 215	532	2 214	3 961	605	3 171	3 776	7 737

# Stella-Jones Inc.

Notes annexes

(non auditées)

31 mars 2011 et 2010

(les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Analyse des provisions et des autres passifs à long terme :

	Au 31 mars 2011 \$	Au 31 décembre 2010 \$	Au 1 <sup>er</sup> janvier 2010 \$
Partie courante			
Provisions	3 111	3 746	315
Autres passifs à long terme	958	959	920
Total partie courante	4 069	4 705	1 235
Partie non courante			
Provisions	850	719	932
Autres passifs à long terme	2 818	2 949	3 697
Total partie non courante	3 668	3 668	4 629
	7 737	8 373	5 864

## Provisions

### Reboisement

Stella-Jones Canada Inc. a des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations associées au reboisement et à la restauration de sites, qui ont été évaluées à l'aide d'un taux avant impôts reflétant l'appréciation actuelle par le marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à ce passif de 6,6 % (6,6 % en 2010) pour estimer la valeur actualisée des dépenses futures.

Les obligations liées au reboisement représentent les estimations de flux de trésorerie actualisés des coûts futurs de sylviculture pour les zones déboisées, que la Société a la responsabilité de reboiser.

### Restauration de sites

Les obligations liées à la restauration de sites représentent les estimations de flux de trésorerie actualisés relatives aux coûts futurs de restauration environnementale d'anciens sites de traitement.

À la suite de l'acquisition de Tangent, la Société a acquis un contrat de location d'un terrain sur lequel des opérations ont lieu. En vertu du contrat de location, la Société est tenue de restaurer le terrain à son état original. En 2010, la Société a décidé de fermer les installations de Terre Haute, Indiana. Afin de restaurer le site à son état original, certains travaux de restauration sont nécessaires et une provision de 1 311 \$ a été enregistrée en 2010.

# Stella-Jones Inc.

Notes annexes

(non auditées)

31 mars 2011 et 2010

---

(les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

## Autres passifs à long terme

Unités d'actions incessibles

Le 18 décembre 2009, la Société a octroyé à certains membres clés de la direction des UAI dans le cadre d'un plan incitatif à long terme. Ce plan a été approuvé par le conseil d'administration de la Société le 10 décembre 2009. Le nombre d'UAI initialement octroyées a été établi selon un pourcentage du salaire des membres de la direction, divisé par le cours moyen de l'action ordinaire de la Société sur le TSX pour les cinq jours précédant immédiatement la date de l'octroi. Pour le président, le nombre d'UAI initialement octroyées a été établi à un nombre fixe recommandé par le comité de rémunération. Des UAI supplémentaires peuvent être émises annuellement à la date d'anniversaire de l'octroi initial à la condition que la Société atteigne un rendement du capital investi minimal de 12,5 %.

Le nombre d'UAI supplémentaires émises à la date d'anniversaire sera calculé de la même façon que l'octroi initial. Aucune UAI n'a été octroyée en 2011 et la provision au 31 mars 2011 est évaluée à 605 \$ (423 \$ au 31 décembre 2010).

Les UAI sont des actions fantômes à valeur entière, payables en espèces au troisième anniversaire de la date d'octroi pour autant que le membre de la direction soit encore à l'emploi de la Société. Le montant à payer sera calculé en multipliant le nombre d'UAI par le cours moyen de l'action ordinaire de la Société sur le TSX pour les six mois précédant la date d'anniversaire.

Ententes de non-concurrence à payer

À la suite d'une acquisition d'entreprise, la Société a signé des ententes de non-concurrence pour lesquelles une immobilisation incorporelle a été comptabilisée (note 8). La portion payable des ententes de non-concurrence a été évaluée à la juste valeur en utilisant un taux de 10,17 %.

## 10 Capital social

	<b>Au 31 mars 2011</b>	<b>Au 31 mars 2010</b>
Nombre d'actions en circulation au début de la période	15 923	12 684
Régime d'options d'achat d'actions	14	4
Régimes d'achat d'actions des employés	2	3
	<hr/>	<hr/>
Nombre d'actions en circulation à la clôture de la période	<b>15 939</b>	<b>12 691</b>

# Stella-Jones Inc.

Notes annexes

(non auditées)

31 mars 2011 et 2010

---

(les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

- a) Le capital social comprend ce qui suit :

Autorisé

Actions privilégiées en nombre illimité pouvant être émises en série

Actions ordinaires en nombre illimité

- b) Résultat par action

Le tableau suivant présente le rapprochement du résultat de base par action ordinaire et du résultat dilué par action ordinaire :

	Au 31 mars 2011	Au 31 mars 2010
<b>Résultat net se rapportant aux actions ordinaires</b>	8 500 \$	5 788 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation*	15 932	12 688
Effet dilutif des options d'achat d'actions	62	55
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires diluées en circulation*	15 994	12 743
<b>Résultat de base par action ordinaire **</b>	<b>0,53 \$</b>	<b>0,46 \$</b>
<b>Résultat dilué par action ordinaire **</b>	<b>0,53 \$</b>	<b>0,45 \$</b>

\* Le nombre d'actions est exprimé en milliers.

\*\* Les résultats de base et dilué par action ordinaire sont présentés en dollars par action.

## 11 Événements postérieurs à la date de clôture

Le 1<sup>er</sup> avril 2011, la Société s'est engagée dans une entente afin d'amender et de mettre à jour une débenture non garantie et non convertible de 25 000 \$ US ainsi que de rembourser 15 000 \$ US de capital. La débenture amendée porte intérêt au taux de 7,27 % (précédemment 7,89 %) et est remboursable en un paiement unique de 10 000 \$ US le 1<sup>er</sup> avril 2016 (précédemment, en cinq versements en capital annuels de 2 500 \$ US à partir du 1<sup>er</sup> avril 2011 et un paiement final de 12 500 \$ US le 1<sup>er</sup> avril 2018). Aucun remboursement anticipé ne sera permis en vertu de cette entente amendée. La débenture amendée a été désignée comme couverture d'un investissement net dans des établissements étrangers.

# Stella-Jones Inc.

Notes annexes

(non auditées)

**31 mars 2011 et 2010**

---

(les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Le 1<sup>er</sup> avril 2011, la Société s'est également engagée dans une entente afin d'amender et de mettre à jour une débenture non garantie, subordonnée et non convertible de 25 000 \$ US. La débenture amendée porte intérêt au taux de 7,27 % (précédemment 9,75 %) et est remboursable en un paiement unique de 25 000 \$ US le 1<sup>er</sup> avril 2016 (précédemment, un paiement unique de 25 000 \$ US le 1<sup>er</sup> avril 2015). Aucun remboursement anticipé ne sera permis en vertu de cette entente amendée. La débenture amendée a été désignée comme couverture d'un investissement net dans des établissements étrangers.

## **12 Caractère saisonnier**

Les activités de la Société suivent une tendance saisonnière, les expéditions de poteaux, de traverses et de bois à usage industriel étant plus élevées au cours des deuxième et troisième trimestres, afin d'approvisionner en produits les utilisateurs industriels pour leurs projets d'entretien estivaux. Le chiffre d'affaires tiré du bois d'œuvre à usage résidentiel suit également la même tendance saisonnière. Les niveaux des stocks de traverses de chemin de fer et de poteaux de services publics sont habituellement plus élevés au cours du premier trimestre, en prévision de la saison d'expédition estivale. Les premier et quatrième trimestres produisent habituellement des chiffres d'affaires semblables.

## **13 Information sectorielle**

La Société exerce ses activités dans un secteur d'activité, soit la production et la vente de bois traité sous pression et les services connexes.

